



Plan de Paysage de la Transition Énergétique et Climatique du PNR des Pyrénées Ariégeoises

V2 - septembre 2020

- DIAGNOSTIC 
- STRATÉGIE PAYSAGÈRE 
- LE PLAN D' ACTIONS 
- LES FICHES-ACTIONS 
- SYNTHÈSE** 



Pourquoi un Plan de Paysage de la Transition ?

Contexte

Comme le rappelle l'article 7.1 de la Charte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises :

« La gestion et la valorisation des paysages sont au cœur des missions du Parc. L'objectif est de préserver le capital paysager, d'orienter son évolution et d'éviter la banalisation. »

La mise en œuvre d'une stratégie « énergie-climat » à l'échelle du territoire est également une des actions phares de la Charte du Parc. Engagé dès 2007 dans l'élaboration d'un Plan Climat-Énergie Territorial (PCET), le Parc a été labellisé Territoire à énergie Positive pour la Croissance Verte en 2015. Il accompagne aujourd'hui les intercommunalités à réaliser leur propre Plan Climat Air Energie Territorial obligatoire et à devenir des **Territoires à énergie Positive (TEPOS)**.

Devenir un territoire à énergie positive, cela consiste à inventer un nouveau paysage énergétique pour parvenir à réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales.

Cela n'est pas sans modifier profondément non seulement nos usages et modes de vie actuels, mais aussi les paysages et les espaces qui nous entourent que nous façonnons par nos activités, mais qui les conditionnent, en grande partie, aussi.

Le Plan de Paysage de la transition énergétique et climatique du PNR se propose ainsi de :

- Reconnaître et de s'appuyer sur la diversité des paysages du territoire comme une ressource et un atout pour **accomplir la transition énergétique et répondre aux enjeux fondamentaux du changement climatique**, de l'épuisement des ressources fossiles et de la réduction des risques majeurs à l'échelle du territoire.
- Faire de la transition énergétique un levier pour la gestion et la valorisation des paysages, et non une menace pour la diversité paysagère et les qualités du cadre de vie qu'offre le territoire.

Qu'est-ce qu'un Plan de Paysage de la transition énergétique et climatique ?

Il s'agit d'un outil qui permet de mieux connaître et prendre en compte la diversité des paysages et leurs évolutions dans les choix énergétiques et les projets d'aménagement portés par les territoires du Parc. A partir d'ateliers participatifs réalisés dans trois "territoire-pilotes", il définit une feuille de route pour répondre de manière concrète et cohérente aux enjeux paysagers, énergétiques, climatiques et sociaux de la transition.

Il comporte trois volets :

1. **Le diagnostic** dresse un portrait paysager des territoires-pilotes et identifie les principales dynamiques d'évolutions, ainsi que les opportunités et les menaces que représente la transition énergétique et le changement climatique pour le maintien de la diversité des paysages du Parc ;
2. **La stratégie** est élaborée en se projetant dans des « futurs possibles » pour conduire à la formulation d'objectifs de qualité paysagère communs aux trois territoires-pilotes et au PNR. Ces objectifs de qualité paysagère définissent la vision partagée d'une transition énergétique « positive » pour les territoires c'est-à-dire s'appuyant sur la valorisation durable des ressources, renforçant les qualités et la diversité des paysages et favorisant leur adaptation au changement du climat ;
3. **Le plan d'actions** propose 101 actions pour mettre en œuvre ces objectifs de qualité paysagère et initier une dynamique de transition volontaire et positive à l'échelle du PNR et à celle des territoires-pilotes.

Le Plan de paysage n'a pas de valeur réglementaire : il formalise l'engagement volontaire des territoires, des acteurs locaux et des citoyens, dans un projet partagé en faveur de la transition énergétique, de la diversité des paysages et de l'adaptation aux évolutions climatiques.

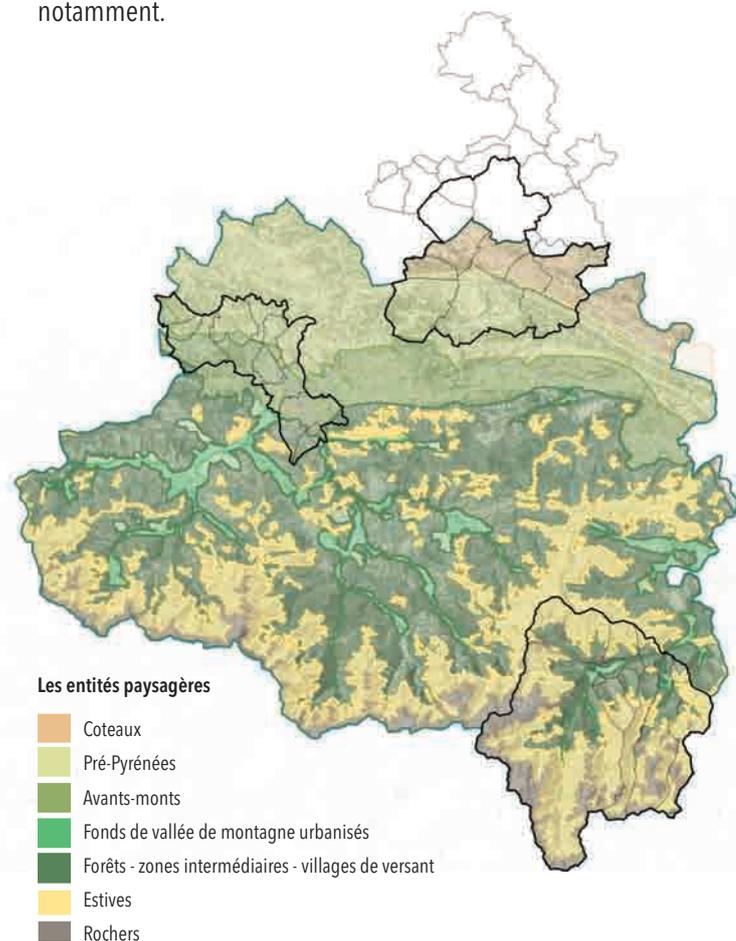
Comment s'est construit le Plan de Paysage ?

Trois territoires-pilotes pour représenter la diversité des situations du Parc

La réflexion du Plan de Paysage porte sur l'ensemble du territoire du PNR, mais elle s'appuie sur trois territoires-pilotes pour prendre en compte les situations concrètes, les dynamiques et les enjeux spécifiques de ces différents territoires.

Ces territoires sont représentatifs de la diversité des situations du Parc, et **comportent, à eux trois, les sept entités paysagères identifiées par la Charte** : l'Arize-Lèze pour les Coteaux et les Pré-Pyrénées, le Bas-Salat pour les Pré-Pyrénées et les Avants-Monts, et le Vicdessos pour les entités montagnardes (fonds de vallées de montagne urbanisés, les forêts-zones intermédiaires-villages de versants, estives et rochers).

Ces territoires regroupent chacun une dizaine de communes et ont été choisis car ils représentent **des caractères paysagers différents mais aussi des dynamiques contrastées** en terme d'urbanisation, de ressources et besoins énergétiques, de sensibilité climatique, notamment.



Arize-Lèze

- Communauté de Communes Arize-Lèze (27 communes), dont **8 communes dans le PNR** (Camarade, Campagne-sur-Arize, Gabre, Le Mas-d'Azil, Les Bordes-sur-Arize, Montfa, Pailhès, Sabarat) et **3 communes associées** (Carla-Bayle, Castex, Daumazan-sur-Arize)
- Superficie : 380.5 km² Population : 10.728 habitants
- Le PLUi est en cours de révision pour être étendu à l'ensemble de la communauté de communes

Vallée du Bas-Salat

- **12 communes** de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées : Gajan, La Bastide du Salat, Lacave, Mercenac, Prat-Bonrepaux, Taurignan-Castet, Taurignan-Vieux, Caumont, Eycheil, Lorp- Sentaraille, Saint-Girons, Saint-Lizier.
- Superficie : 108,19km² Population : 12.951 habitants
- Le PCAET ou Plan Climat a été approuvé en janvier 2020
-

Haut-Vicdessos

- **7 communes** de la Communauté de Communes Haute-Ariège : Auzat, Gestis, Illier-et-Laramade, Lercoul, Orus, Siguer et Val-de-Sos (qui réunit Vicdessos, Goulhier, Sem et Suc-et-Sentenac)
- Superficie : 315 km² Population : 1.403 habitants
- Le Plan de paysage du Haut-Vicdessos, à l'échelle des 7 communes, est en cours d'élaboration.

Remarque : Pour le territoire de l'Arize-Lèze, les cartographies n'ont pas pu être réalisées à l'échelle des 27 communes de l'intercommunalité. Elles ont dû être recentrées sur les communes du PNR et les communes associées compte-tenu des données disponibles au moment de l'étude, pour permettre une synthèse équivalente à celles des autres territoires-pilotes.

Une démarche participative et concertée

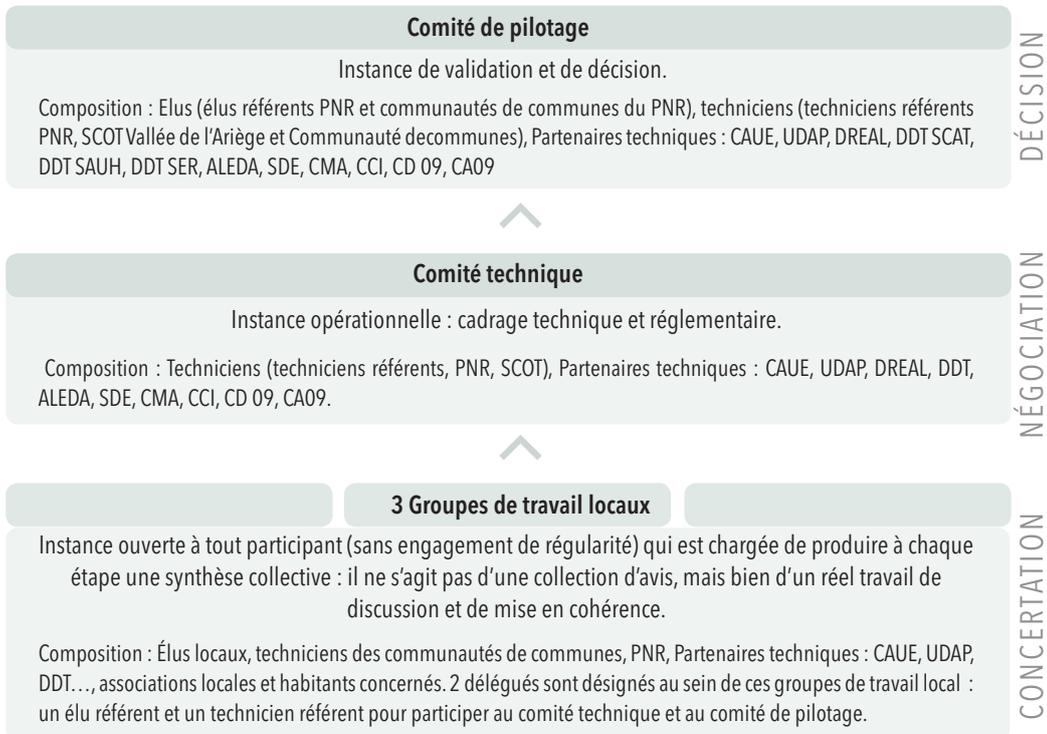
L'élaboration du Plan de Paysage repose sur une démarche participative et concertée invitant l'ensemble des acteurs du territoire (élus, partenaires techniques et financiers, associations et citoyens) à prendre part à chaque étape.

Pour cela, trois niveaux de concertation ont été mis en place :

- **les groupes de travail locaux** : un atelier de travail ouvert à toute personne intéressée, mais aussi aux élus, techniciens, partenaires... a été organisé et animé dans chaque territoire-pilote à chaque étape pour mener une réflexion collective au plus près des dynamiques et des enjeux locaux.
- **le comité technique** : cette instance de suivi réunissant les partenaires techniques présents sur le territoire a été réunie à chaque étape pour apporter un cadrage technique et réglementaire.
- **le comité de pilotage** : composée d'élus, des partenaires techniques, financiers et institutionnels, cette instance de validation et de décision a été réunie à l'issue de chaque étape.

Afin d'**élargir la communication et inviter le grand public à participer à la démarche**, deux dispositifs participatifs complémentaires ont été proposés :

- les cartes postales de 2049 : cet outil de consultation a recueilli les aspirations et les craintes des habitants concernant les évolutions paysagères liées à la transition énergétique et climatique afin d'enrichir le diagnostic et de préciser l'identification des enjeux ;
- la Fabrique citoyenne des paysages de la transition : cet outil de sensibilisation itinérant s'est déplacé pendant l'été 2019 sur les trois territoires-pilotes pour recueillir les avis, craintes et initiatives des habitants, afin de préciser les thématiques et les actions identifiées comme prioritaires.



→ La production des groupes de travail a alimenté le Plan de Paysage à chaque étape et est restituée au travers de 9 posters (1 pour chaque atelier et territoire)



Dresser le portrait paysager des territoires-pilotes

L'Arize-Lèze: des collines du Terrefort aux plissements pré-pyrénéens du Plantaurel

L'Arize-Lèze est un territoire fortement structuré par les deux axes, presque parallèles, des vallées de l'Arize et de la Lèze. Ces deux vallées s'ouvrent au nord vers la vallée de la Garonne et l'agglomération toulousaine. Au sud, elles se creusent chacune un passage étroit dans le chaînon calcaire du Plantaurel, constitué de plusieurs plis orientés nord-ouest / sud-est, et qui s'étend pratiquement sur toute la longueur de l'Ariège, séparant le nord du département, peu plissé, de la zone de moyenne montagne.

Les plis du Plantaurel, marquent ainsi un basculement :

- au nord, les paysages vallonnés des coteaux, traversés par les vallées ouvertes de l'Arize et de la Lèze ;
- au sud, les paysages escarpés et contrastés des Pré-Pyrénées, caractérisés par les formes "karstiques" typiques des secteurs où domine le calcaire : cluses, combes, crêtes boisées ou « quères », grottes et rivières souterraines...

PAYSAGES REMARQUABLES



Entrée spectaculaire de la grotte du Mas-d'Azil, passage creusé par l'Arize dans les plissements du Plantaurel.



Bocages des collines du Terrefort



Un patrimoine bâti de bastides et de hameaux, et des caractéristiques architecturales typiques (colombages et briques, galeries semi-ouvertes, treilles...)



Forte présence du végétal dans le bâti ancien et anciens jardins vivriers, avec leurs venelles et leurs murets de pierres.

Paysages des pré-Pyrénées

Plissements du Plantaurel et leurs nombreuses zones de roches affleurantes, d'escarpements et de falaises.

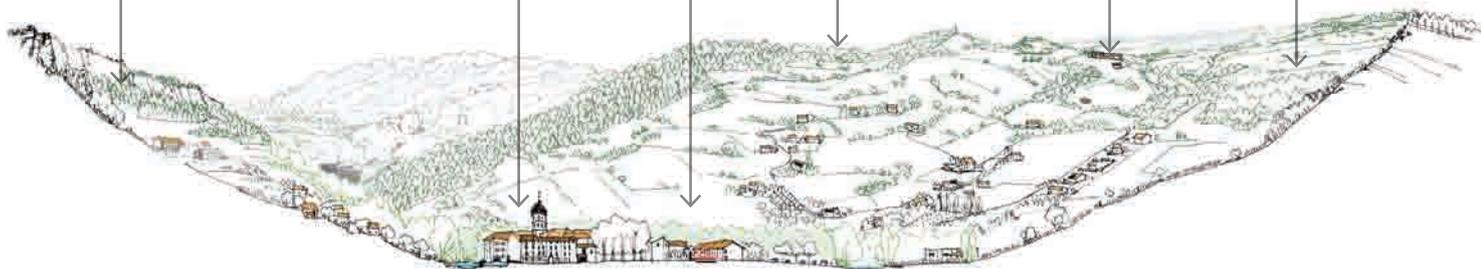
Succession d'élargissements et de rétrécissements aux formes « karstiques » caractéristiques : cluses, combes, crêtes boisées ou « quères », grottes et rivières souterraines...

Mosaïque paysagère très riche : milieux rocheux et falaises, pelouses sèches, prairies de fauche humides, milieux forestiers et pré-forestiers à forte influence méditerranéenne, cultures... ainsi qu'un réseau de mares et des plans d'eau artificiels.

Le bourg du Mas d'Azil (ancienne bastide fortifiée), pôle urbain majeur, dans un méandre de l'Arize et son amphithéâtre naturel de crêtes calcaires.

Le bas des coteaux, marneux avec des pentes plus douces, est occupé par l'agriculture menée de façon extensive et traditionnelle.

Habitat dispersé en hameaux et fermes isolées sur des versants tantôt très boisés, tantôt secs et caillouteux offrant des paysages de « garrigue »



PAYSAGES FRAGILISÉS



les Bordes-sur-Arize - Image PLUi Arize

Les risques d'inondations touchent tous les centres anciens de la vallée de l'Arize.



Le Fossat, 2019

Centres anciens des villages en perte d'attractivité et difficultés de rénovation du bâti ancien



Le Mas-d'Azil, 2018

Fermeture des versants du Plantaurel, développement d'une végétation forestière pionnière



Campagne-sur-Arize, 2019

Enrichissement des coteaux les plus secs des Terreforts, en parallèle d'une extension du labour sur les coteaux aux pentes moins marquées

PAYSAGES BANALISÉS



Le Fossat, 2019

Extensions pavillonnaires : une implantation sans continuité avec la logique du centre-ancien.



Le Fossat, 2019

Des extensions pavillonnaires diffuses, espaces publics routiers



Les Bordes-sur-Arize. Image Streetview

Zones d'activités le long de la départementale et entrées de ville



Campagne-sur-Arize, 2018

Agrandissement et simplification du parcellaire sous la pression des cultures

Paysages des coteaux

Les boisements prédominent sur les coteaux qui se relèvent au contact du Plantaurel et de part et d'autre de la cluse de Pailhès. Sur ces secteurs, on observe un contraste marqué entre les fonds de vallée cultivés et les coteaux boisés ou embroussaillés.

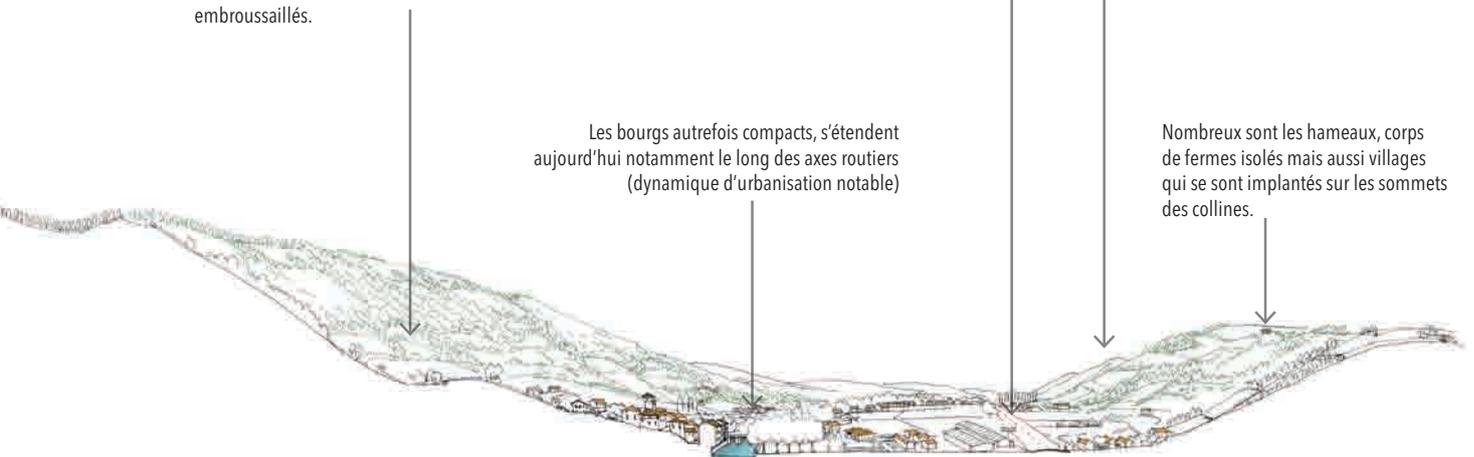
Les vallées s'élargissent et forment un ample couloir à fond plat, propice à l'implantation de nombreux bourgs.

Ces derniers jalonnent de manière régulière les deux axes routiers les plus fréquentés.

Douces collines agricoles, où les cultures céréalières et la grande taille de certaines parcelles rappellent déjà les paysages de la plaine de l'Ariège.

Les bourgs autrefois compacts, s'étendent aujourd'hui notamment le long des axes routiers (dynamique d'urbanisation notable)

Nombreux sont les hameaux, corps de fermes isolés mais aussi villages qui se sont implantés sur les sommets des collines.



Dresser le portrait paysager des territoires-pilotes

Bas-Salat : vallée urbanisée des Avants-Monts

Les paysages d'une campagne urbanisée, encadrés par les reliefs pyrénéens

Le territoire est fortement structuré par le Salat et la RD117, qui compartimentent la plaine alluviale en secteurs agricoles où dominent les grandes cultures (de céréales notamment) et en secteurs urbanisés. Au nord et au sud, les coteaux herbagés et boisés qui encadrent la plaine alluviale, sont dévolus à l'élevage et à la forêt. Ils offrent des paysages cloisonnés, composés de prairies entourées de lisières, avec par endroit, un maillage bocager bien préservé. L'ambiance forestière des coteaux contraste avec les étendues très ouvertes, presque sans haie, ni arbre de la plaine cultivée. La plaine alluviale est maillée par un réseau important de bourgs et villages. Certains d'entre-eux se sont développés en bord de Salat autour d'activités directement liées à l'énergie tirée du cours d'eau. A Taurignan-Vieux, par exemple, étaient fabriqués des radeaux pour assurer le transport de bois jusqu'à Toulouse. La batellerie était aussi une activité florissante pour le village de Lacave.

En rive gauche, c'est autour de la D117 que ce sont développés les principaux bourgs de la vallée : Eycheil, Saint-Girons, Lorp, Caumont, Prat-Bonrepoux. On constate aujourd'hui une urbanisation quasi continue le long de l'axe de la D117 depuis le bourg Eycheil jusqu'à celui Lorp. Cependant, les "coupures" s'étiolent et disparaissent également entre les villages implantés en rive droite : entre Taurignan-Castet et Mercenac, le long de la D34, entre Gajan et Taurignan-Vieux, entre Gajan et les hameaux de la communes situés à flanc de coteau.

La vallée du Bas Salat a connu une forte dynamique d'extension de l'urbanisation.

Ce phénomène d'extension, mais aussi l'abandon de la voie ferrée et la nécessité de développer d'autres infrastructures de transport ont entraîné une dynamique d'artificialisation des espaces de la vallée.

PAYSAGES REMARQUABLES



Saint-Lizier, 2019

Sites patrimoniaux remarquables : Cité épiscopale de Saint-Lizier (Grand Site d'Occitanie), château de Prat-Bonrepoux...



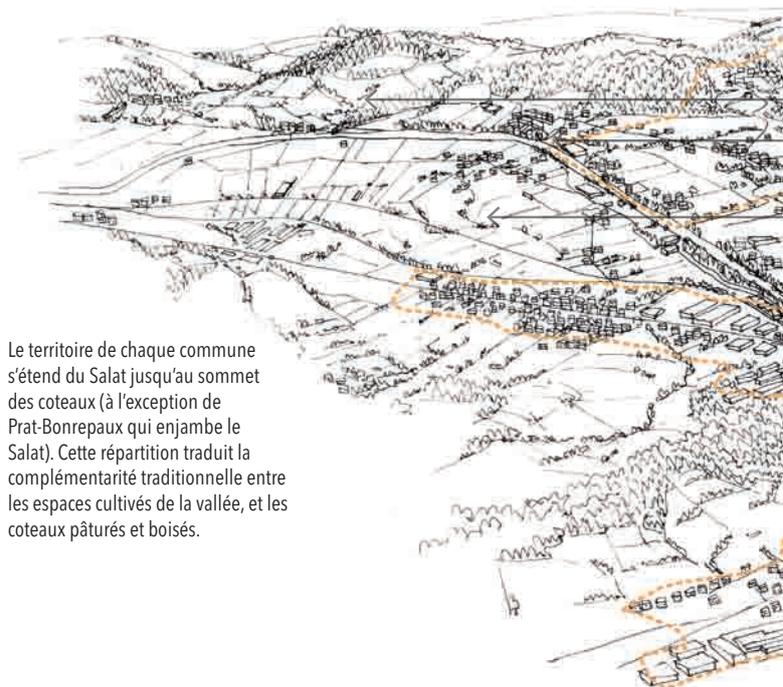
Saint-Lizier, 2018

Le patrimoine industriel et hydro-électrique des berges du Salat, cours d'eau classé Natura 2000



Taurignan-Castet, 2018

Un patrimoine bâti remarquable, mêlant maisons de ville, corps de ferme et îlots de jardins.



Le territoire de chaque commune s'étend du Salat jusqu'au sommet des coteaux (à l'exception de Prat-Bonrepoux qui enjambe le Salat). Cette répartition traduit la complémentarité traditionnelle entre les espaces cultivés de la vallée, et les coteaux pâturés et boisés.

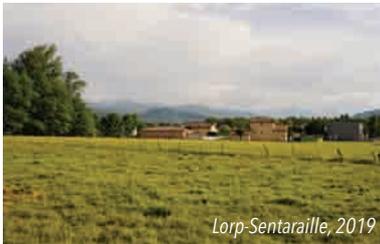
PAYSAGES FRAGILISÉS



Risques inondations



Centres anciens des villages en perte d'attractivité et difficultés de rénovation du bâti ancien



Prairies du fond de vallée grignotées par l'urbanisation, des coupures urbaines qui s'effacent.

PAYSAGES BANALISÉS



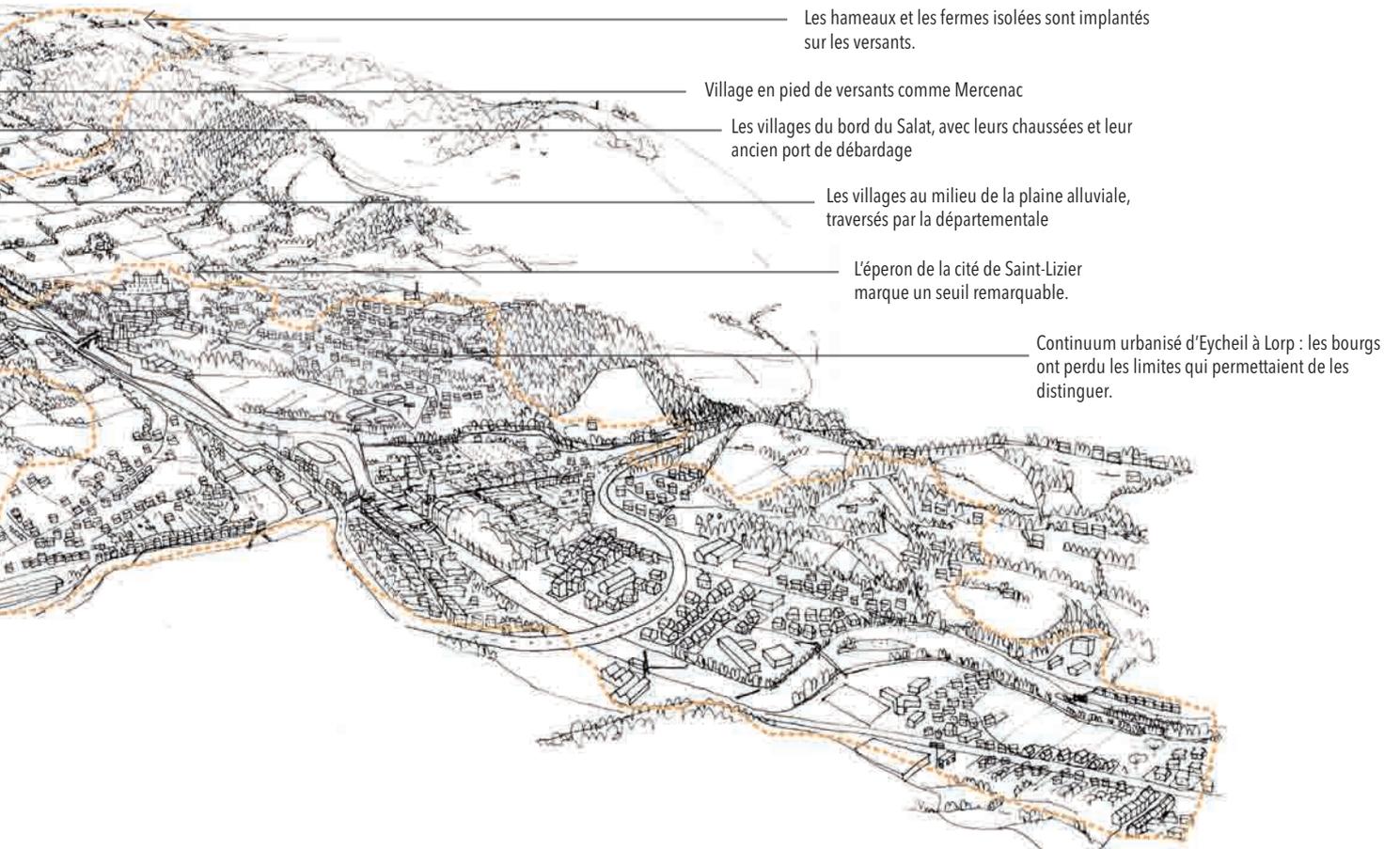
Développement de cultures céréalières (et maïs-fourrage) et agrandissement des parcelles dans la plaine du Salat



Une départementale structurante pour le territoire, des zones d'activités et commerciales qui dégradent l'image des entrées de ville



Faible qualité architecturale des urbanisations récentes et des espaces publics dominés par le caractère "routier"



Dresser le portrait paysager des territoires-pilotes

Le Haut-Vicdessos : vallée montagnarde industrielle en reconversion

Une structure paysagère étagée, qui se referme sous la progression de la forêt

Le territoire du Vicdessos est structuré par 3 entités paysagères fortement conditionnées par le relief et l'altitude, qui forment un étagement bien lisible :

Le fond de vallée urbanisé : fond de vallée plane où serpente le Vicdessos, qui rejoint ensuite l'Ariège à Tarascon. C'est là que se sont implantés les deux principaux bourgs du territoire, Auzat et Vicdessos : le noyau historique, compact, est situé en bord de rivière et laisse les parcelles planes et fertiles à l'agriculture. Le paysage du fond de vallée alterne les resserrements et des séquences plus ouvertes, marquant ainsi un effet d'entrée.

Les versants présentent des pentes très accentuées qui accentuent l'effet d'encaissement de la vallée. Les villages y sont implantés à la même altitude (autour de 1.100m) sur un replat : au nord sur la soulane du Pic des Trois Seigneurs, et au sud dans une succession de vallées et combes d'altitudes. Le paysage est traditionnellement plus ouvert autour des villages et sur les soulanes, avec terrasses cultivées, prairies bordées de haies et parcours, et plus boisé sur les ombrées et les versants en pente.

À partir de 1500m, ce sont **les paysages d'estives** qui se déploient, avant d'atteindre les sommets rocheux qui délimitent la vallée et la frontière avec l'Andorre. Les estives constituent un paysage emblématique du territoire : combes, plateaux et vallons recouverts de prairies pacagées l'été, et ponctuées d'étangs et de tourbières. Dans les vallées d'Auzat et de Siguer, les installations hydroélectriques de grande échelle ont transformé les étangs en lacs de barrage.

La vallée a ainsi connu une évolution très rapide de sa démographie et de ses paysages : la population du territoire a chuté et la démographie est vieillissante, et la proportion de résidences secondaires s'élève à presque 70% ; cette chute démographique et les mutations techniques du secteur agricole ont entraîné une très forte déprise agricole, et une fermeture des paysages sous la croissance rapide de la forêt.

PAYSAGES REMARQUABLES



Paysages de haute-montagne remarquables : cimes rocheuses et crêtes frontalières, estives, hêtraies, lacs d'altitudes et tourbières.



Villages de versant à flanc de montagne et une architecture traditionnelle d'ardoises et de lauzes

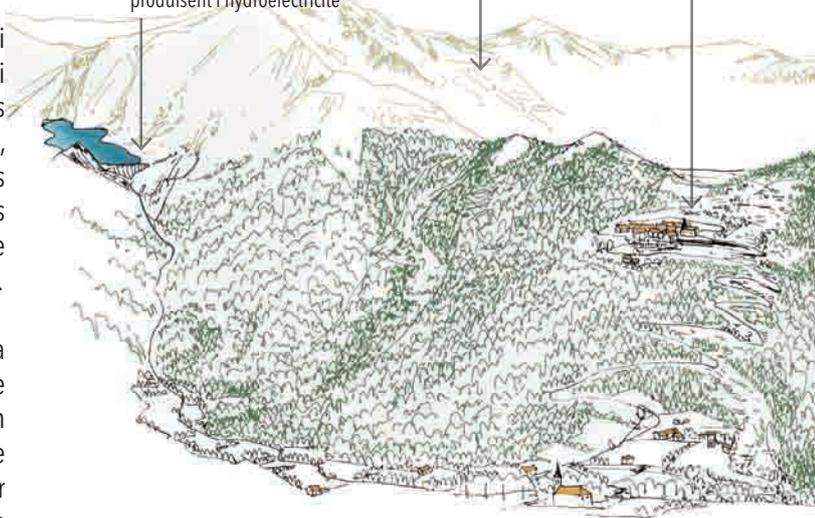


Un patrimoine industriel à valoriser

Les domaines des estives et des sommets : combes, plateaux, vallons recouverts de pelouses d'altitude, ponctuées d'étangs et de tourbières.

On y trouve aussi les stations de sports d'hiver...
...et les grands lacs de barrage qui produisent l'hydroélectricité

Des villages de versant, implantés sur un replat du relief, la plupart en soulane. Noyaux très denses, petites habitations de pierre et d'ardoise pour résister au vent et à la neige.



PAYSAGES FRAGILES



Enrichissement des estives



Enforestation et fermetures du paysage autour des villages : les ouvertures paysagères cherchent un nouvel équilibre.



Centres anciens du fond de vallée, denses et peu lumineux, soumis aux risques inondations, concentrent le bâti vacant.

PAYSAGES BANALISÉS



Les abords de l'Auberge du Montcalm et route vers le Soulcem : des espaces publics minéralisés et routiers



Des prairies et une ouverture du fond de vallée menacée par de nouvelles constructions.



Disparité des constructions récentes et surtout une implantation "au milieu" des prairies qui ferme les vues sur la vallée.

Les terrasses et les parcours autour des villages se sont refermés sous la forêt et l'activité agricole a quasiment disparu, mais les projets récents d'ouvertures paysagères cherchent à établir un nouvel équilibre.

Des villages de fond de vallée, avec un centre ancien en bord de rivière et des quartiers plus récents qui se sont étendus sur les terres agricoles...

Les communes de la vallée sont aujourd'hui très dépendantes des bourgs d'Auzat-Vicdessos, qui concentrent en fond de vallée la totalité des commerces et services quotidiens.

...et leurs hameaux, plus reculés dans la vallée.

Les prairies de fond de vallée sont cruciales pour maintenir une amplitude visuelle, mais aussi pour la pérennité de l'activité agricole à l'année (autonomie fourragère)

Les premiers versants sont souvent très abrupts et densément boisés, notamment pour prévenir les risques.

LES ESTIVES ET LES ROCHERS

LES VERSANTS

LE FOND DE VALLÉE URBANISÉ

Comprendre les objectifs du Plan Climat-Air-Énergie Territorial, les enjeux carbone et climat sur les paysages du Parc

La transition énergétique et climatique est un sujet vaste, alimenté par de nombreuses études et sources d'informations, et orienté par des objectifs internationaux, nationaux et locaux, mais qui doivent encore être nuancés par les particularités de chaque territoire. La transition constitue aussi un engagement de longue date du Parc Naturel Régional, qui a réalisé un PCAET volontaire et est engagé dans une démarche Territoire à énergie Positive (la Communauté de Communes Couserans Pyrénées a également approuvé son Plan Climat en janvier 2020).

La synthèse de ces informations a donné lieu à **3 livrets-outils, qui proposent sous un format illustré un rappel des objectifs du PCAET du PNR, en se posant la question de leur impact spatial**, ainsi qu'un condensé des connaissances actuelles en fonction du contexte paysager du PNR.

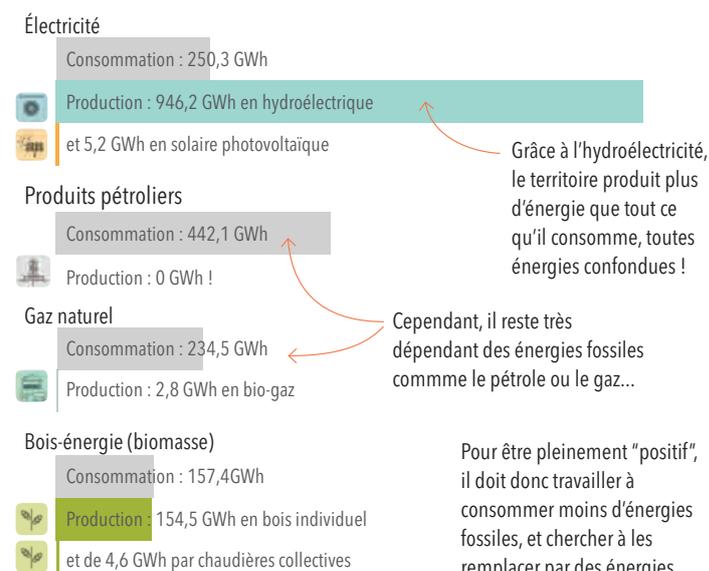
> Énergie. Vers un territoire plus sobre et autonome en énergies : en travaillant d'abord sur les économies d'énergies (sobriété), puis sur l'évolution des ressources énergétique avec une part accrue des énergies renouvelables, mais surtout des énergies moins émettrices de gaz à effet de serre.

> Carbone. Vers un territoire moins carboné, pour réduire l'emballement du changement climatique : d'abord en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi en préservant les capacités d'absorption et de stockage du carbone des écosystèmes.

> Climat. Vers un territoire plus résilient et capable de s'adapter aux effets du changement climatique : Comment prévoir les évolutions irréversibles pour les atténuer et s'y adapter ? Comment s'organiser face au changement climatique pour préserver les activités, limiter les risques et maintenir les atouts du territoire en termes paysagers, écologiques et touristiques ?

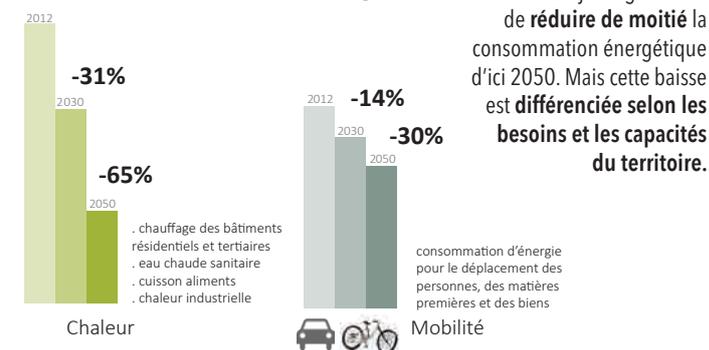
> Énergie. Vers un territoire plus sobre et autonome en énergies

Consommation et production énergétique actuelle du PNR :

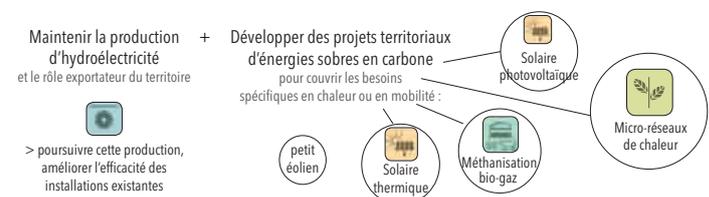


Chiffres de la consommation énergétique finale, en 2012
Source : diagnostic Air Énergie Climat - trajectoire TEPOS du PNR, 2016

Diminuer la consommation d'énergie :

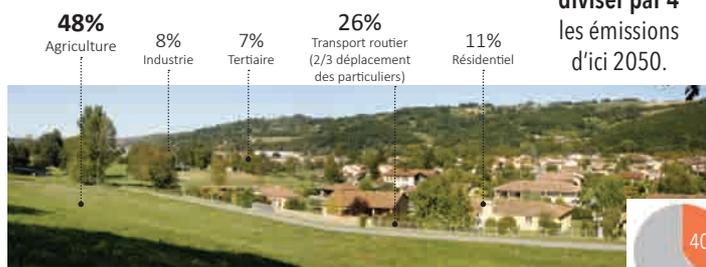


Produire localement des énergies renouvelables et décarbonées :



> Carbone. Vers un territoire moins carboné, pour réduire l'emballage du changement climatique

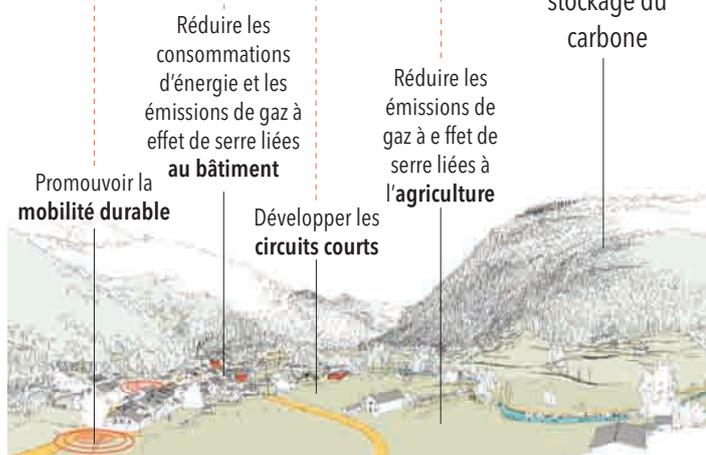
L'empreinte carbone actuelle du PNR :



> L'objectif est de **diviser par 4** les émissions d'ici 2050.

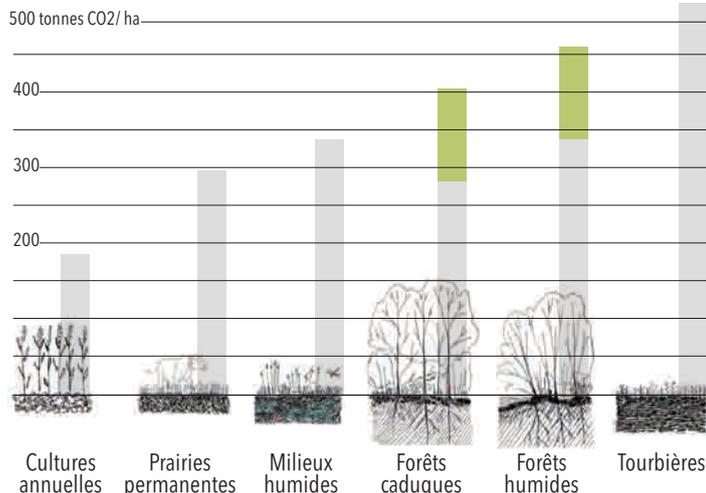
on estime que **les importations** représentent **40%** du total des émissions de GES du territoire

1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre :



2. Accroître le stockage du carbone

Les sols ont différentes capacités de stockage du carbone :



> Climat. Vers un territoire plus résilient et capable de s'adapter aux effets du changement climatique

Les effets déjà enregistrés du changement climatique, et ceux à venir :

Depuis le début du XX^e, le climat change...

TEMPÉRATURES



Effets à venir du changement climatique

Source : IPCC-CTF (2018). Le changement climatique dans les Pyrénées : impacts, vulnérabilités, adaptation.



Augmentation des températures

en 2050 :
+1,4 à 4°C pour les températures maximales
+1,2 à 3,3°C pour les températures minimales

et en 2090 ? de +2°C à +7°C ?
tout dépend de notre capacité à réduire les émissions de gaz à effet de serre...

PRÉCIPITATIONS



Augmentation du stress hydrique et des sécheresses

Les modèles ne montrent pas une évolution claire des précipitations pour le XXI^e siècle : il pourrait pleuvoir plus à la mi-saison dans certains secteurs des Pyrénées, mais faire plus chaud et très sec, l'été ou l'hiver, sur d'autres secteurs.

ENNEIGEMENT



Recul des glaciers, diminution de l'enneigement

En 2050, à 1800m d'altitude, on observera

-50% épaisseur moyenne de neige
-1 mois période de permanence de la neige

Dans les Pyrénées, les températures ont déjà augmenté de 1,2°C contre 0,80°C pour la moyenne mondiale !



D'autres effets découlent de ces premiers, par exemple :



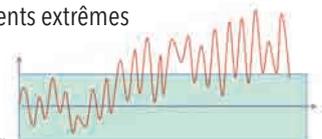
Augmentation des parasites et des maladies



Vulnérabilité des espèces animales (chaleur, maladies...)

"Dérèglement" et événements extrêmes

Augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes
Désaisonnalité, changements brusques...
Vagues de chaleur, périodes très sèches ou humides...



Source : Alpes Sentinelles, colloque 2015

Des écosystèmes sensibles

Richesse, diversité et connexion des milieux entre eux sont indispensables pour permettre à la biodiversité de s'adapter

Forte vulnérabilité aux risques naturels

Augmentation des risques naturels en intensité et en fréquence

Alimentation : vers une diversification des productions du territoire ?

Nombreux défis pour l'agriculture

Établir le profil énergétique des territoires-pilotes...

Les ateliers participatifs ont permis d'alimenter le diagnostic en précisant et spatialisant les dynamiques et les enjeux de la transition. Chaque atelier s'est déroulé en deux temps, avec un atelier « Destination TEPOS » centré sur la quantification de la transition énergétique, et un atelier Paysage, qui a permis de dresser un premier état des lieux des ressources, potentiels et risques de la transition en associant enjeux énergétiques, carbone et climat.

Profil énergétique

L'outil Destination TEPOS expérimenté dans cet atelier est un jeu développé par le CLER qui permet de matérialiser les actions d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables à réaliser d'ici 2030.

Cet outil permet de réaliser un diagnostic « flash » d'un territoire pour dresser son Profil énergétique et proposer une trajectoire pour atteindre l'objectif TEPOS, c'est-à-dire l'équilibre des consommations et des productions énergétiques.

Prendre la mesure des actions d'économie d'énergies et de production d'énergies renouvelables à réaliser :

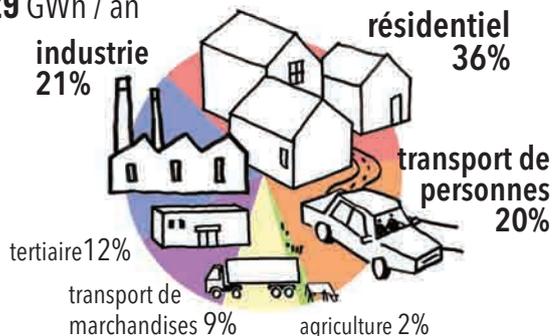
L'outil Destination TEPOS expérimenté par le groupe de travail local a permis de visualiser les actions à réaliser dans chaque territoire-pilote pour atteindre l'équilibre entre les consommations et les productions énergétiques dès 2030.



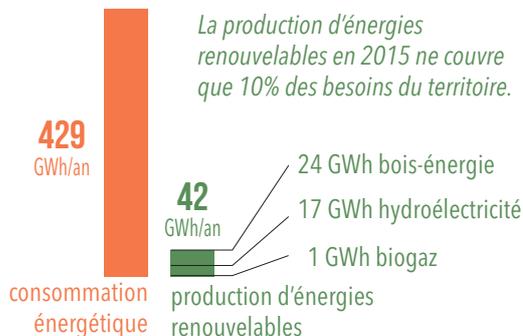
L'atelier "Diagnostic" dans le Haut-Videssos, en janvier 2019

DESTINATION TEPOS

> Consommation énergétique totale en 2015
429 GWh / an

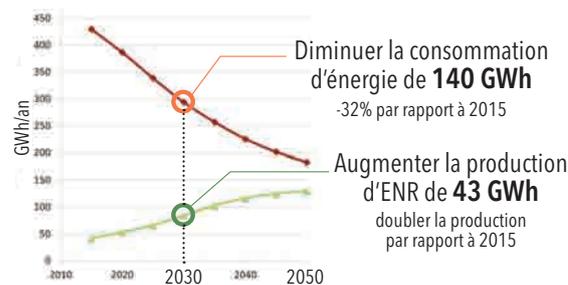


> Production d'énergie renouvelable en 2015
42 GWh / an



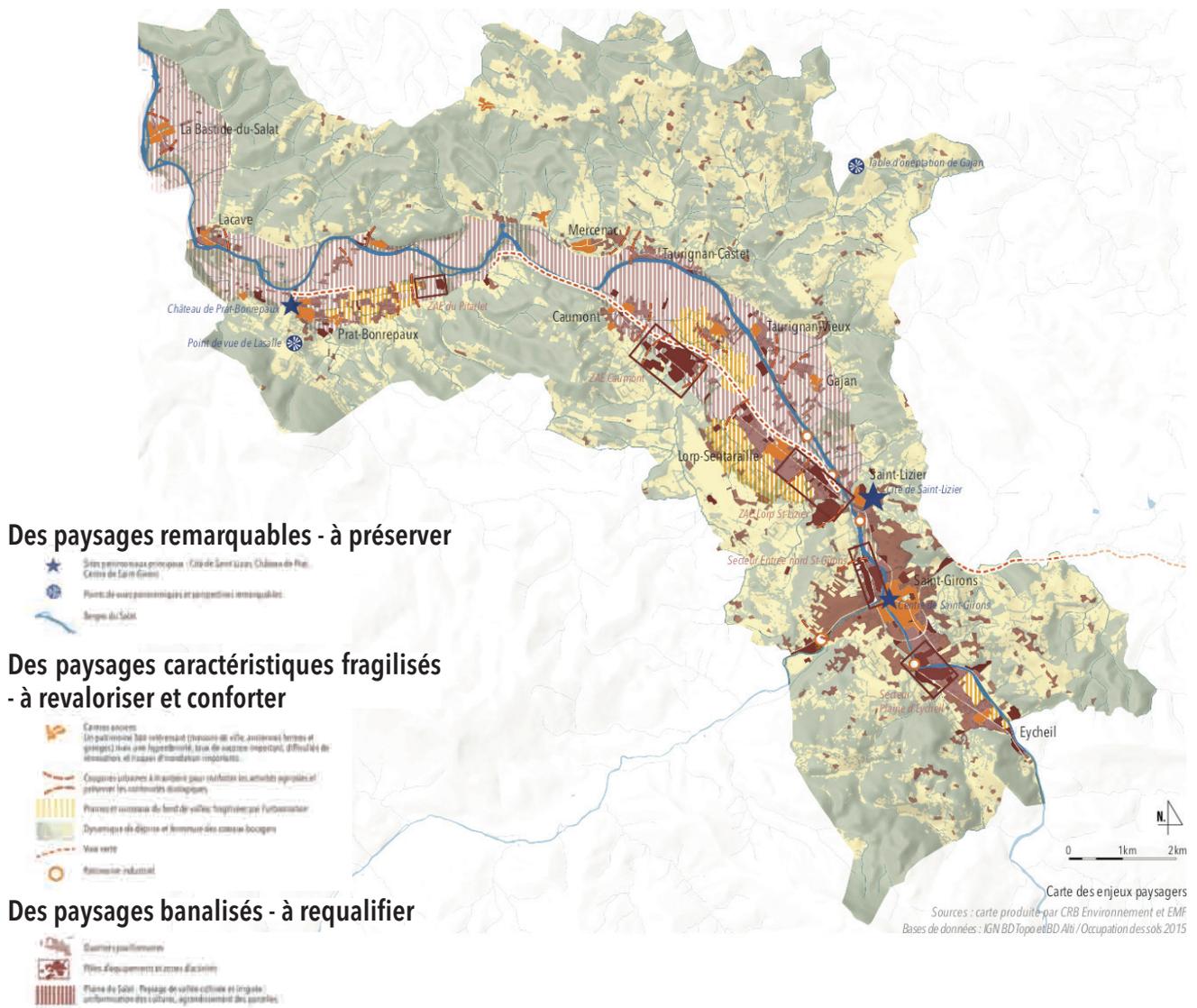
> Territoire à Énergie Positive en 2050 ?

Objectif TEPOS : Equilibrer les consommations et les productions énergétiques. Pour respecter cet objectif, en 2030, il faudra :



Le profil énergétique du Bas-Salat

... et le croiser avec les sensibilités paysagères...



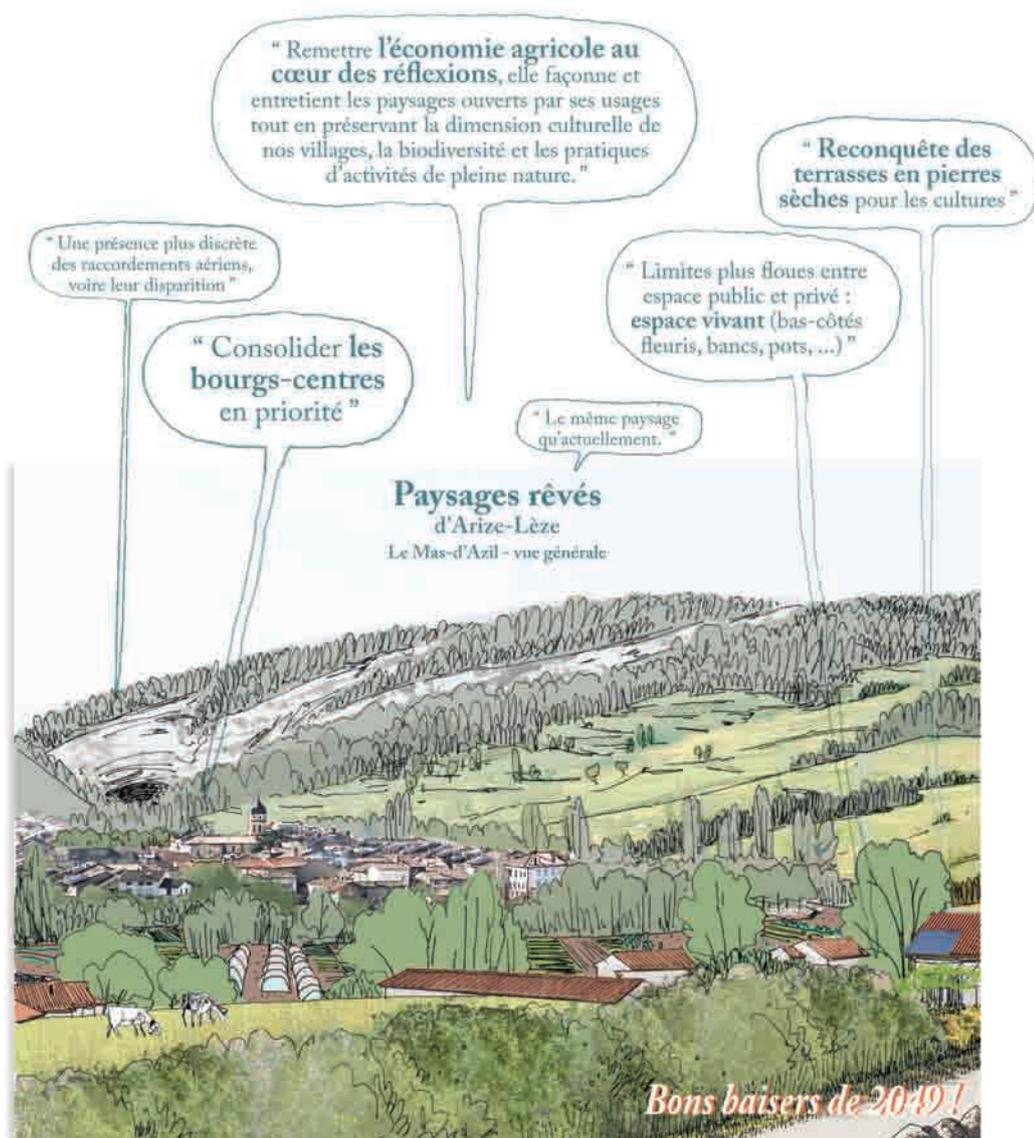
... pour déterminer des potentiels énergétiques intégrés

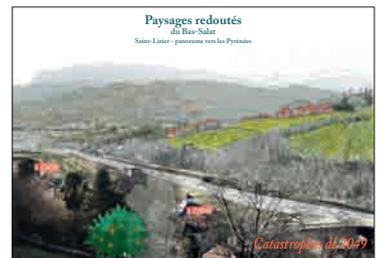
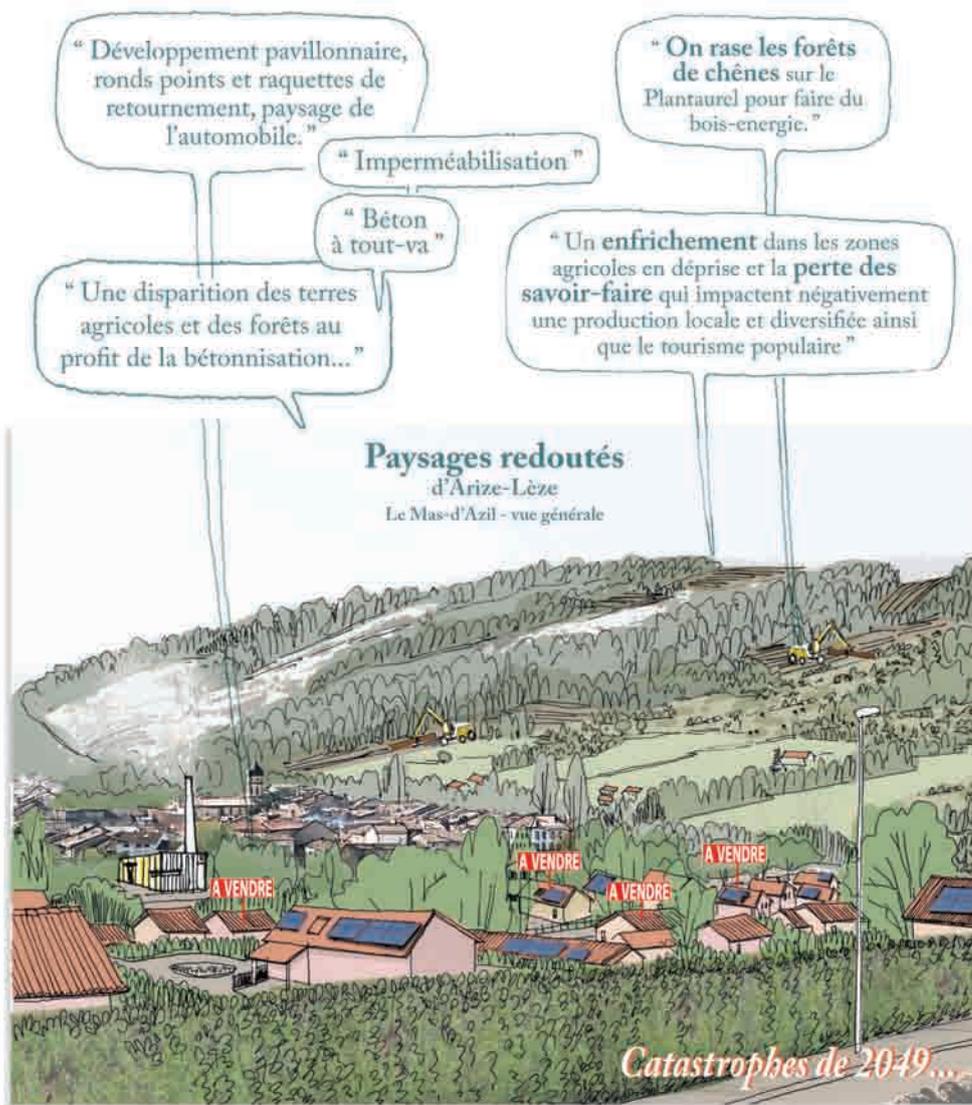
- > Où est-ce que l'action énergétique doit avant tout préserver des paysages remarquables ?
- > Où est-ce qu'elle peut être un levier pour conforter des paysages fragilisés ?
- > Où cibler des actions énergétiques fortes permettant de re-qualifier des paysages banalisés ?

Cartes postales d'hier, d'aujourd'hui... et de demain ?

Entre février et mai 2019, des cartes postales représentant un même paysage en 1919 et 2019 ont été distribuées, questionnant les habitants sur leurs aspirations et leurs craintes concernant l'évolution des paysages dans un contexte de changements climatiques et de transition énergétique.

Les cartes postales fictives de 2049 - l'une idéale, l'autre catastrophique - proposent une visualisation de la centaine de retours recueillis.





Synthèse des enjeux

Ces cartes de 2049 permettent de dresser une synthèse graphique des ENJEUX d'évolution des paysages et de la transition. Pour chacun de ces enjeux, synthèse des MENACES - conflits possibles entre enjeux de la transition et maintien de l'intégrité et de la qualité des paysages - et des OPPORTUNITÉS - la transition comme levier pour préserver, soutenir ou réhabiliter les paysages.

Maîtrise de l'urbanisation et de sa qualité



Opportunités

Des rénovations énergétiques encouragées et la valorisation de modes d'habitat plus denses (moins dépendants de la voiture, mieux adaptés aux fortes chaleurs...) permettent une plus grande sobriété et la redynamisation des centres anciens, avec une adaptation aux risques inondation.

Menaces

Expansion urbaine dans les vallées et abandon des centres anciens, plus difficiles à rénover et soumis à des risques inondations.



Mobilité durable dans un habitat traditionnellement dispersé et montagnard



Opportunités

Déploiement de mobilités alternatives, actives ou partagées, en priorité là où la densité de population le permet. Revitalisation des espaces publics pour rendre ces mobilités évidentes, attrayantes et confortables.

Menaces

Risque d'abandon des hameaux, trop dépendants de la voiture. Un fonctionnement tout-voiture maintenu, mais électrique ! Les espaces publics gardent alors un caractère routier qui freine le développement des mobilités actives et nuit à l'attractivité des paysages bâtis.



Une production énergétique à la "juste échelle" et pour répondre aux besoins locaux

BOIS ENERGIE



Opportunités

L'exploitation du bois "en cascade" (bois-énergie comme sous-produit du bois-d'oeuvre) constitue une valorisation complémentaire et durable des boisements, et peut être créatrice d'emplois.

Le bois-énergie peut également être une source de revenus complémentaire pour les exploitations agricoles, par exemple dans le cadre d'agroforesterie ou de sylvo-pastoralisme. C'est aussi une piste de valorisation économique pour les opérations d'ouvertures paysagères (revente des bois coupés en bois d'oeuvre et en bois-énergie).

Menaces

L'exploitation irraisonnée de la forêt peut aggraver les risques naturels (érosion), et occasionner une perte du capital forestier tout en donnant un mauvais bilan carbone (dilapidation du carbone stocké sans renouvellement de la ressource forestière). La surexploitation ou des plantations dédiées risquent d'entraîner la fermeture, la banalisation ou la fragmentation des paysages forestiers.



MÉTHANISATION



Opportunités

Soutien à l'élevage local (et donc au maintien des paysages du pastoralisme) en permettant d'autres revenus, et des alternatives aux contraintes d'épandage.

Les dispositifs de micro-méthanisation peuvent permettre d'autres productions ou activités (serres, réseau de chaleur, ...), et donc renforcer l'emploi local.

L'intégration de la méthanisation dans une exploitation demande de ré-envisager certains fonctionnements, et est l'occasion de gagner en sobriété énergétique et de développer des pratiques agro-écologiques.

Menaces

Les centrales de méthanisation de grande échelle peuvent entraîner l'apparition de cultures dédiées, et des flux de camions importants. La modification du cycle du carbone peut entraîner un appauvrissement des sols.



PHOTOVOLTAÏQUE



Opportunités

Une bonne intégration du photovoltaïque en toiture peut contribuer à la revalorisation de certains sites, et à les rendre plus durables (par exemple levier de requalification de zones d'activités ou équipements, ou bien autonomie énergétique de constructions isolées)

Menaces

Développement incontrôlé ou disparate des photovoltaïques en toiture, entraînant un effet de morcellement des paysages bâtis.



Évolution des pratiques agricoles et maintien d'activités locales



Opportunités

Le soutien et la création de circuits de valorisation locale des productions permettraient de maintenir une diversité et un équilibre des paysages agricoles.

Le développement de pratiques plus sobres et adaptées aux changements climatiques donnerait lieu à des paysages agricoles plus divers et plus riches (nouvelles cultures alimentaires, vergers, ...) et soutiendrait des paysages caractéristiques (bocages, prairies permanentes, fauches, sous-bois pâturés...)

Menaces

Déclin de l'agriculture et progression de l'enfrichement. Développement des cultures irriguées sur les terres mécanisables (entraînant une pression sur la ressource en eau, déjà fragilisée par le changement climatique) et urbanisation des fonds de vallée en périphérie des bourgs.



Préservation du patrimoine naturel et quotidien, prise en compte des risques naturels



Opportunités

L'adaptation au changement climatique passe par la constitution d'une structure écologique diverse et robuste, et la préservation des sols.

Menaces

Fragilisation des trames écologiques par la progression de l'urbanisation et l'artificialisation des sols, et par des exploitations agricoles ou sylvicoles peu durables.
Forte pression sur les ressources hydriques.
Des évolutions inévitables dues aux changements climatiques, notamment en altitude, à accompagner.



4 défis interdépendants et une grille multicritère

Prendre en compte le paysage dans chaque projet, au même titre que les impacts environnementaux, les gains énergétiques et les retombées économiques sur le territoire.

Les enjeux soulevés par le diagnostic croisent 4 thématiques entremêlées, comme 4 défis pour le territoire :

- **Transition énergétique** : vers un territoire à énergie positive ?
- **Transition écologique et climatique** : comment conforter une structure écologique robuste, pour permettre au territoire de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets ?
- **Paysages vivants** : comment préserver les paysages et patrimoines remarquables tout en les adaptant aux nouveaux modes de vie ?
- **Développement local** : comment favoriser un développement local, durable et équitable du territoire ?

Ces défis sont **interdépendants et indissociables** : **impossible de ne traiter qu'un seul aspect sans questionner les autres**. Cependant, ils mettent parfois en jeu des aspects contradictoires (par exemple, le développement de la biomasse forestière, qui peut permettre l'équilibre énergétique mais qui a une mauvaise empreinte carbone) : il faut alors trouver un équilibre, un arbitrage.

La « grille multicritère » est un outil synthétique qui permet d'avoir une vue globale de ces 4 défis, et qui conduit à adopter **une approche systémique**. La grille s'organise en 4 cadrans, correspondant à ces défis : à l'intérieur de chaque cadran, plusieurs critères sont ciblés, issus du diagnostic.

C'est un outil de dialogue, d'aide à la décision ou d'évaluation, qui va guider l'élaboration de la stratégie paysagère et la formulation des Objectifs de qualité paysagère. Il pourra ensuite servir à évaluer et améliorer les actions et les projets menés sur le territoire.

Cette grille incarne l'approche portée par le Plan de Paysage, où le paysage, les patrimoines et les écosystèmes sont moteurs de la transition énergétique et du développement durable du territoire.

La grille multicritère, à quoi ça sert ?

La grille multicritère est **un outil partagé**, pour d'établir en amont des projets un dialogue avec tous les acteurs concernés, experts ou non, et croiser les champs de compétences de chacun.

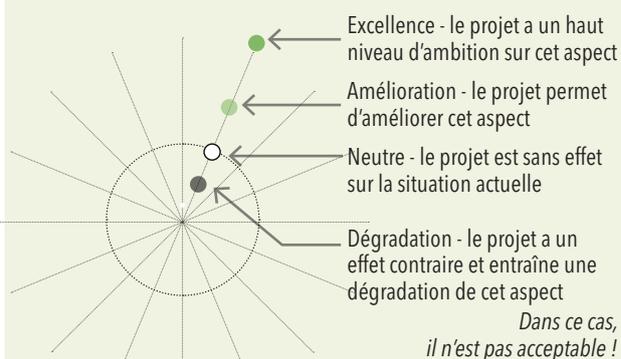
Elle facilite **une appréhension globale** des coûts et des bénéfices d'un projet pour le territoire au regard des quatre grandes thématiques d'enjeux de la transition.

La grille multicritère peut servir à :

- > **Évaluer** une action ou un projet sur l'ensemble des coûts/bénéfices qu'il pourra avoir pour le territoire
- > **Améliorer** une action ou un projet, en faisant ressortir les aspects où une marge de progrès est possible
- > **Prioriser et arbitrer** entre différents projets pour favoriser les projets « donnant-donnant ».

Comment l'utiliser ?

La grille propose une appréciation intuitive de chaque critère selon le principe suivant :



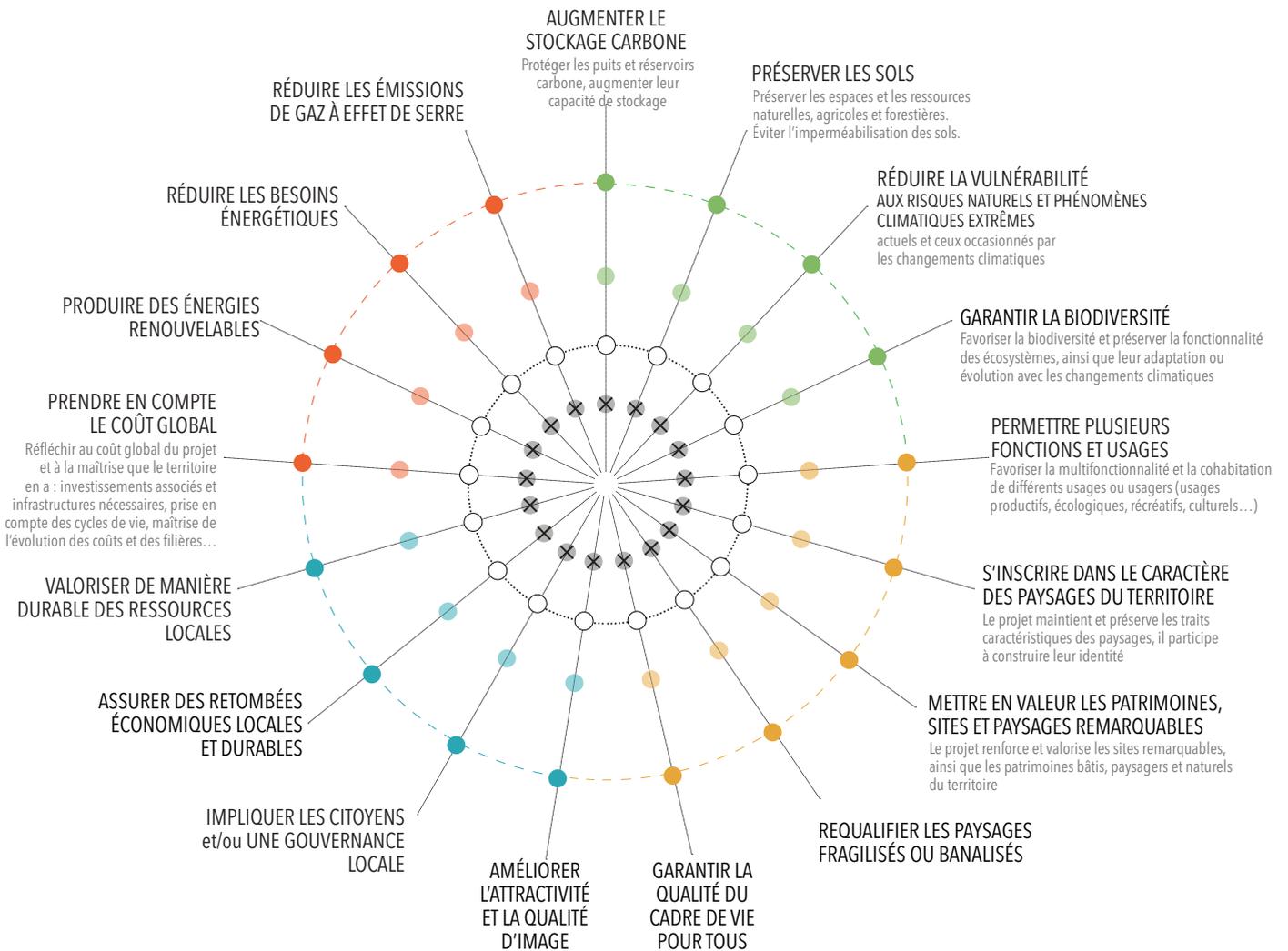
La grille multicritère n'est pas un outil d'évaluation « scientifique », mais plutôt un « guide » pour dialoguer autour d'une stratégie et/ou d'un projet. L'important est que la grille permette de débattre entre les différents acteurs de tous ces critères. Cependant, elle peut aussi servir de base à la définition d'indicateurs plus précis pour évaluer des projets ou stratégies.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Vers un territoire à énergie positive : réduire les besoins d'énergie, par la **sobriété et l'efficacité énergétiques**, et les couvrir par les **énergies renouvelables locales**.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une structure écologique robuste pour garantir sa **résilience**, et permettre au territoire de s'adapter **aux changements climatiques** et d'en atténuer les effets.



Favoriser un **développement local et durable** du territoire.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Préserver les **patrimoines et paysages** qui fondent l'**identité** du territoire tout en les adaptant aux nouveaux **modes de vie**.

PAYSAGES VIVANTS

Les scénarios de transition paysagère

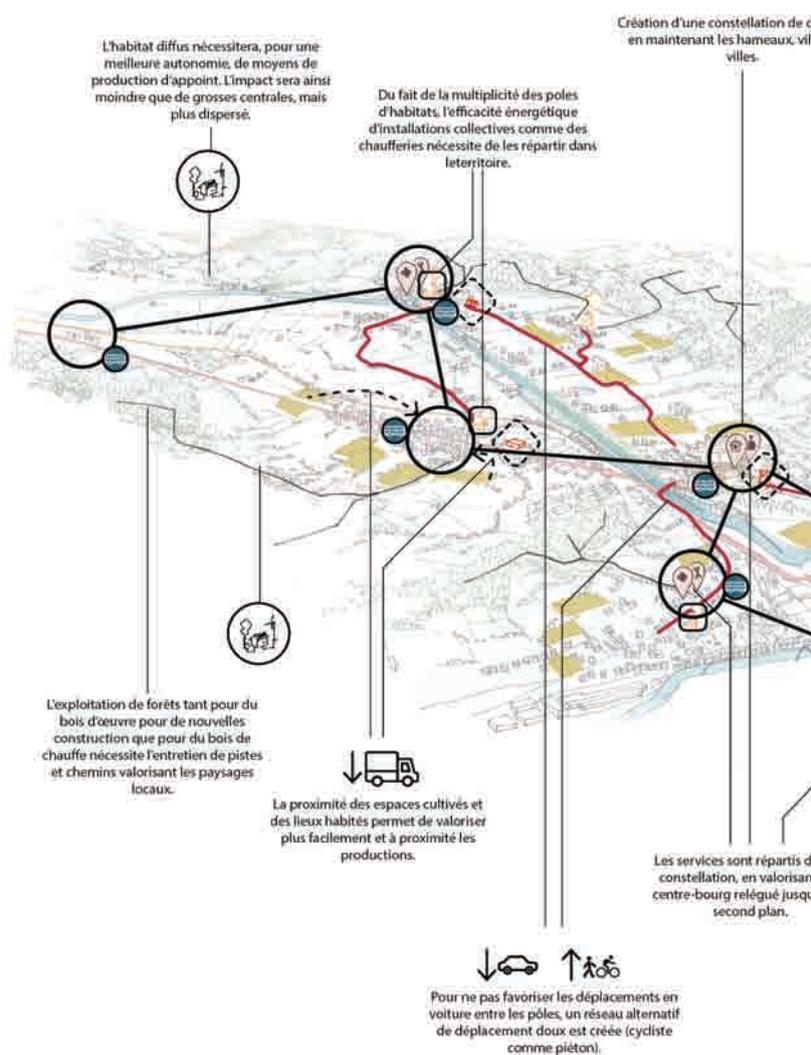
Pour chacun des territoires-pilotes, trois scénarios explorent différentes stratégies possibles, qui privilégient l'un ou l'autre des cadrans de la grille multicritère, ou bien s'efforcent à une approche systémique et équilibrée. Volontairement contrastés, ces scénarios montrent comment les choix que l'on fait aujourd'hui vont peser sur l'évolution des paysages et rappellent l'importance de se projeter.

L'objectif de ces scénarios est de **visualiser les conséquences de la transition énergétique, des opportunités et menaces** identifiées par le diagnostic : à la fois en terme de grands équilibres paysagers (fermeture, polarisation, étagement marqué, morcellement...) et en terme de modes de vie, de pratiques quotidiennes. Ils proposent ainsi un aperçu des risques, comme des bonnes pratiques. Surtout, **ils démontrent l'importance d'avoir les 4 défis de la grille multicritère en tête**, et pas seulement l'objectif transition énergétique.

Pour chacun des territoires-pilotes, trois scénarios contrastés sont réalisés. Ils partent d'une hypothèse de départ, qui permet de **questionner un ou des enjeux spécifiques au territoire-pilote**, révélés par le diagnostic :

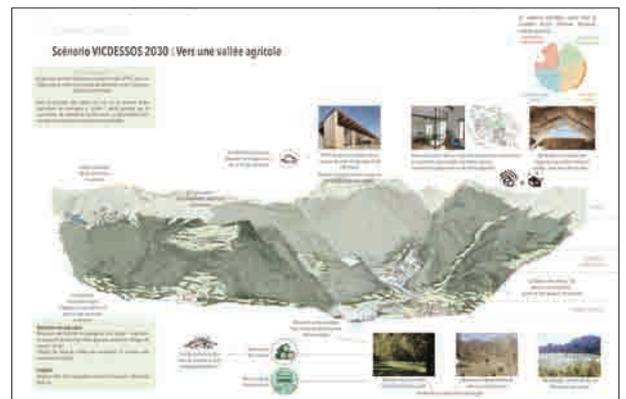
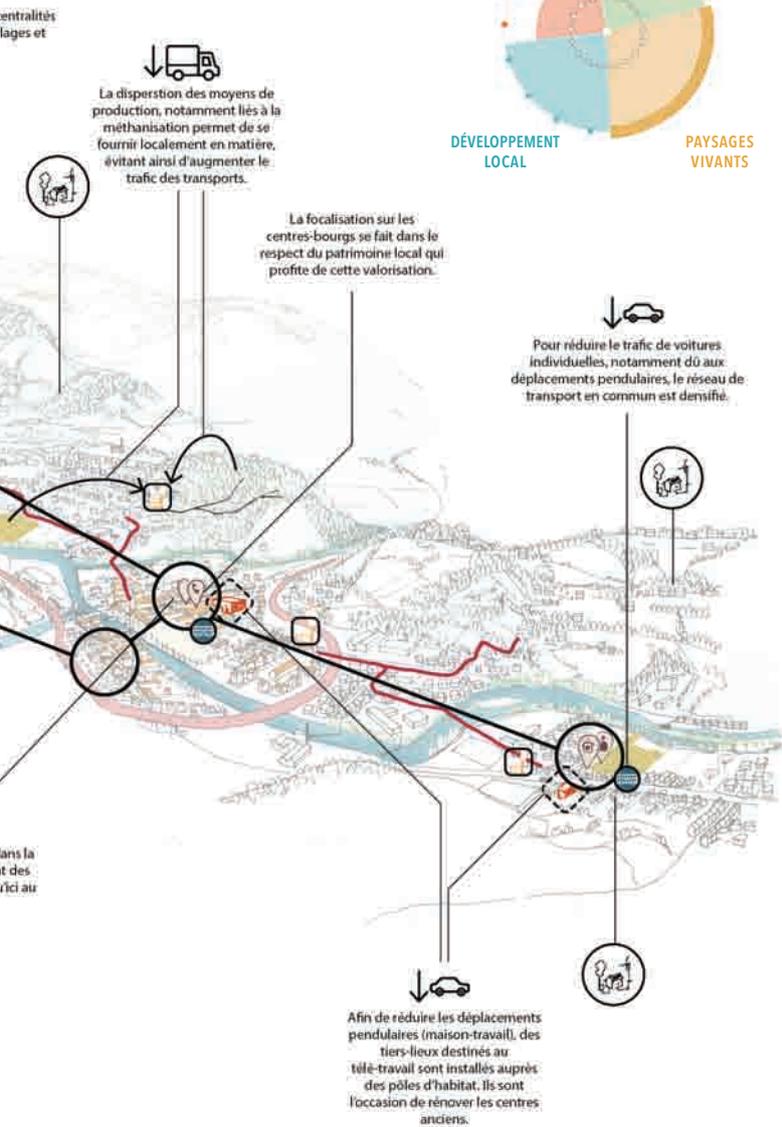
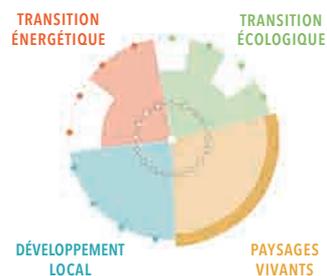
- Pour l'Arize-Lèze : les scénarios creusent plus particulièrement la question agricole, identifiée dans le diagnostic à la fois en terme de menace et d'opportunité pour l'évolution des paysages, et importante en terme de transition énergétique puisqu'elle représente 14% des consommations du territoire.
- Pour le Bas-Salat, les scénarios explorent les enjeux de l'accueil de nouveaux habitants et de maîtrise de l'extension urbaine dans la plaine du Salat, tout en respectant les objectifs du PCAET.
- Pour le Vicdessos : l'hypothèse de travail est d'une part qu'en 2030, toute la vallée soit chauffée durablement aux énergies renouvelables, et d'autre part, que de nouveaux emplois soient créés pour maintenir l'activité.

Les scénarios proposés sont **volontairement contrastés** : **il n'y a pas un scénario « bonne réponse »** qui soit directement applicable. Chaque scénario permet de pousser des dynamiques existantes à l'excès, pour mieux révéler ce qui en fait les risques et les opportunités. La stratégie paysagère devra équilibrer, doser et favoriser les meilleures opportunités de chaque scénario.



L'un des scénarios de "transition paysagère" du Bas-Salat.

Ce scénario privilégie le maintien de la structure des paysages habités et agricoles, et la valorisation des patrimoines.



3 scénarios de "transition paysagère" pour chaque territoire-pilote.
 >> cf Vol. 2 - La Stratégie

Les Objectifs de qualité paysagère

La stratégie du Plan de Paysage définit 5 Objectifs de Qualité Paysagère, partagés par l'ensemble des territoires du Parc. Ces Objectifs couvrent cinq fonctions fondamentales de nos modes de vie qui modèlent les paysages : Habiter, Se déplacer, Produire, S'adapter, Partager.

Comme l'a montré le diagnostic, le PNR est un territoire très divers, avec des situations variées, tant du point de vue du paysage que de la transition énergétique. Les stratégies d'interventions se doivent donc d'être locales, situées, en lien avec les opportunités et dynamismes locaux.

Toutefois, **le partage d'une même attitude se dégage** : le maintien et la construction de paysages vivants et d'une structure écologique robuste, qui guident une transition énergétique à même de permettre un développement local et durable du territoire.

C'est cette ambition qu'incarne la grille multicritère, et qui guide l'ensemble de la stratégie.

La stratégie du Plan de Paysage propose un cadre partagé à l'échelle du PNR, composé de **5 Objectifs de Qualité Paysagère et de 19 axes d'intervention**.

Les Objectifs déclinent la ligne de conduite pour chacune des cinq fonctions fondamentales de nos modes de vie qui modèlent les paysages :

- Habiter ;
- Se déplacer ;
- Produire (énergie et alimentation) ;
- S'adapter (s'adapter au changement climatique, vivre au sein des écosystèmes) ;
- et enfin Partager (récit commun que l'on porte sur les paysages).

Ces objectifs associent un enjeu de transition (reprenant les engagements du PCAET) **avec un enjeu paysager**, les deux fonctionnant alors en synergie.

Les axes d'intervention permettent de préciser chaque objectif à différentes échelles.

Comment ont été formulés les Objectifs de Qualité Paysagère ?

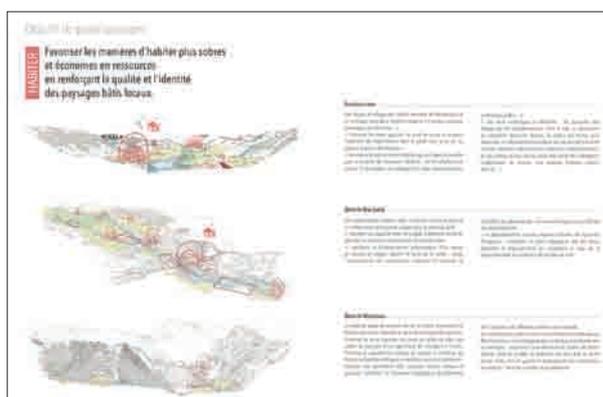
Des ateliers ont été organisés sur chaque territoire-pilote pour cette phase 2. Ils visaient à **proposer une stratégie paysagère partagée à partir d'une exploration de terrain**, pour répondre de manière locale aux enjeux de la transition énergétique et climatique.

Les trois groupes de travail ont produit au total 52 orientations et 124 actions, retranscrites dans les posters 2.

Ces propositions ont été recoupées pour trouver les lignes communes qui permettent de passer du contexte spécifique du territoire-pilote à l'échelle du PNR. Les orientations ont été hiérarchisées et complétées avec le comité technique. Le comité de pilotage a ensuite validé la formulation de ces objectifs, qui constituent un cadre partagé à l'échelle du PNR.



L'atelier "stratégie paysagère" de l'Arize-Lèze : priorisation des orientations proposées par le groupe de travail.



Les OQP sont déclinés et précisés pour chacun des territoires-pilotes, suivant les particularités des différentes entités paysagères.
>> cf Vol. 2 - La Stratégie

Favoriser les manières d'habiter plus sobres et économiques en ressources en renforçant la qualité et l'identité des paysages bâtis locaux.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Sobriété énergétique : Le résidentiel est le premier poste de consommation énergétique du territoire, qui s'est fixé un objectif de réduction de ces consommations de 60% d'ici 2030

Habiter plus sobrement, c'est aussi développer un urbanisme compact et recentré, pour créer des proximités et limiter l'usage de la voiture individuelle.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Préserver les sols fertiles, perméables et stockeurs de carbone ! Pour cela, maîtriser l'urbanisation, favoriser la réhabilitation et privilégier les formes d'habitat compact

PAYSAGES VIVANTS

Le paysage est un bien commun, mais composé de propriétés privées. Habiter dans un territoire, c'est prendre part à la construction de ce paysage commun

Les Pyrénées Ariégeoises évoquent d'abord des paysages naturels, montagnards ou pastoraux. Mais il ne faut pas négliger l'habitat : son implantation, sa relation aux espaces cultivés et ses matériaux contribuent à construire le caractère de ces paysages : des paysages souvent remarquables, mais parfois banalisés !

Un enjeu fort est alors de valoriser les centres anciens fragilisés et leur patrimoine bâti, en offrant une qualité de vie contemporaine et en s'adaptant aux risques naturels. Mais aussi de cibler la requalification des lieux stratégiques qui se sont banalisés !

ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ?

En valorisant les filières locales et durables de construction et rénovation.

Mais aussi en améliorant la qualité du cadre de vie, et donc l'attractivité du territoire pour les habitants, les visiteurs et les acteurs économiques !

AXES D'INTERVENTIONS



H1

Maîtriser l'urbanisation pour préserver les espaces et les ressources naturelles, agricoles et forestières



H3

Adopter une approche globale du bâti dans la rénovation et la construction alliant performance énergétique, qualité architecturale et emploi de matériaux durables et locaux



H2

Reconquérir les centres anciens et préserver la structure traditionnelle des bourgs et des hameaux



H4

Renforcer en priorité les **qualités paysagères et énergétiques des lieux stratégiques** pour améliorer l'image du territoire et le cadre de vie de ses habitants

Revitaliser les espaces publics pour encourager les mobilités actives et les déplacements partagés

PAYSAGES VIVANTS

Les espaces publics ont très souvent été banalisés par le tout-voiture. Les requalifier permet de mettre en valeur les différents paysages qu'ils traversent, et de se doter de l'infrastructure nécessaire aux mobilités douces : efficace, agréable, et utilisable par tous.

ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Requalifier les espaces publics c'est aussi l'occasion de repenser leur rôle dans la trame verte et bleue, de désimperméabiliser et de ramener de la végétation au coeur des espaces bâtis

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Sobriété énergétique : la mobilité est le deuxième poste de consommation énergétique du territoire, qui s'est fixé un objectif de réduction de 30% de ces consommations de carburant fossile d'ici 2030.

C'est aussi un levier important pour réduire l'empreinte carbone du territoire, qui reste très dépendant du pétrole des voitures individuelles actuelles.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une culture du partage : partage de l'espace avec tous les usagers, transports partagés... et les mobilités actives comme moyen de découverte et de partage des paysages. Et pouvoir se déplacer agréablement, efficacement et sobrement, ça c'est de la qualité de vie !

AXES D'INTERVENTIONS



D.1

Aménager les axes de déplacement structurants pour favoriser la cohabitation des usages et usagers et mieux valoriser les paysages environnants



D.3

Élaborer un maillage de proximité pour favoriser les mobilités actives (marche, vélo) et les pratiques de mutualisation à petite échelle (covoiturage de proximité, autopartage local)



D.2

Aménager des espaces publics confortables et accueillants pour faciliter les liaisons entre les différents modes de déplacement



D.4

Proposer des mobilités alternatives à la voiture solo

Produire localement et durablement pour entretenir la diversité remarquable des paysages et conforter leurs identités

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Maintenir et créer des activités et des retombées locales, non-délocalisables

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Privilégier les circuits courts pour limiter l'empreinte carbone et énergétique

Produire des énergies renouvelables, au plus près des consommations et de façon complémentaires à l'hydroélectrique (qui est déjà exportateur)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des productions respectueuses des ressources :

- > des productions agricoles, plus sobres et autonomes,
- > des productions d'énergie qui limitent leurs émissions carbone et ne mettent pas en péril le fonctionnement des milieux

PAYSAGES VIVANTS

Des activités agro-sylvicoles qui maintiennent les différents paysages cultivés, pastoraux et forestiers, emblématiques du territoire et dont la proximité aux espaces habités fait toute la qualité du cadre de vie

Des projets énergétiques comme leviers pour requalifier des sites banalisés, et non pour les dégrader encore

AXES D'INTERVENTIONS



P1

Promouvoir les pratiques agricoles et forestières respectueuses des ressources naturelles et paysagères locales telles que l'agriculture biologique, la sylviculture douce...



P3

Développer les projets de production d'énergies renouvelables à l'échelle des besoins locaux et de gouvernance locale



P2

Favoriser l'autonomie alimentaire des territoires et des particuliers en renforçant le lien entre habitants et productions agricoles locales



P4

Concilier les projets de production énergétique avec le maintien des usages locaux et la préservation des paysages et des milieux

S'ADAPTER

Favoriser l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique en s'appuyant sur ses ressources naturelles et paysagères

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les effets du changement climatique sont déjà perceptibles sur les Pyrénées, et vont toucher particulièrement les secteurs forestiers, agricoles, naturels, l'altitude... Qui sont des atouts et forces économiques du territoire : il est nécessaire et urgent de s'y adapter pour maintenir les activités locales et l'attractivité

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une stratégie qui privilégie les solutions basées sur la nature (Nature Based Solutions) : ce qui va permettre de renforcer le patrimoine naturel du territoire...

PAYSAGES VIVANTS

... et de conforter des paysages qui ont des atouts pour être résilients, mais qui ont parfois été fragilisés par des dynamiques contraires : bocages, prairies humides et zones inondables, ouvertures villageoises, ...

ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

Si l'on s'adapte aux effets du changement climatique, il faut aussi s'efforcer de les réduire au maximum ! Cela se fera par la transition énergétique du territoire, la réduction de ses consommations énergétiques et de son empreinte carbone.

Et en privilégiant des énergies renouvelables décarbonées, qui ne fragilisent pas ces mêmes ressources naturelles !

AXES D'INTERVENTIONS



A1

Préserver et si besoin restaurer les continuités des trames écologiques, y compris au sein des espaces urbanisés



A3

Renforcer les structures paysagères (agricoles, forestières, naturelles et bâties) permettant de réduire la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique



A2

Garantir la qualité de la ressource en eau en préservant les écosystèmes (milieux et continuités) qui lui sont liés par une gestion adaptée



A4

Assurer le maintien de la biodiversité locale à la fois pour son rôle essentiel dans la diversité et la singularité des paysages locaux, mais aussi pour renforcer la résilience du territoire aux effets du CC

PARTAGER

Partager la stratégie du territoire avec les acteurs locaux (élus, partenaires, opérateurs, habitants...) pour faciliter l'émergence d'actions locales et accompagner leur mise en œuvre.

→ Considérer les 4 aspects en même temps !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
PAYSAGES VIVANTS
DÉVELOPPEMENT LOCAL

PAYSAGES VIVANTS

Tout le monde est acteur des paysages, et leurs habitants les premiers. Partager du sens, des valeurs, des ambitions... c'est aussi ça des paysages vivants

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mobilisation des acteurs et implication des citoyens dans la réalisation et la gouvernance des actions. Un ancrage local, pour des retombées locales et durables

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Pour atteindre les objectifs du Territoire à Énergie Positive, il faut agir dès maintenant. Proposer des dispositifs et des outils pour permettre la réalisation qualitative des actions, en s'adaptant à chaque territoire et à ses paysages

AXES D'INTERVENTIONS



Pa1

Sensibiliser aux effets de la transition énergétique et climatique sur les paysages pour partager avec les acteurs locaux les valeurs attachées au territoire

Pa2

Mettre en place des outils de dialogue, d'évaluation et de suivi pour une prise en compte des spécificités de chaque territoire (diversité des milieux, paysages, patrimoines, dynamiques locales, ...) dans les projets (urbains, énergétiques, touristiques...)

Pa3

Faire connaître les bonnes pratiques issues du territoire et d'ailleurs, et **favoriser les partages d'expériences** entre territoires

Le programme d'actions

101 actions pour les paysages de la transition !

Une "feuille de route" pour mettre en oeuvre les 5 objectifs de qualité paysagère. Le programme d'actions joue à la fois sur le temps long avec des actions structurante, et sur le court terme avec des actions "déclencheurs". Il est multi-partenarial : certaines actions sont portées par le PNR, d'autres par les collectivités, d'autres encore peuvent émaner des habitants.

Le programme d'action regroupe **des actions transversales**, qui concernent tous les territoires du PNR, et **des actions spécifiques à chacun des territoires-pilotes** que les ateliers du Plan de Paysage ont fait ressortir.



Action spécifique au territoire-pilote de l'Arize-Lèze



Action spécifique au territoire-pilote du Bas-Salat



Action spécifique au territoire-pilote du Vicdessos

Le programme se compose de 3 catégories d'action :



Actions structurantes : actions à long terme, de planification, de partenariats, d'ingénierie – qui associent différentes structures partenaires



Actions ciblées : réalisation de projets d'aménagements ou de transformations ciblées. Souvent portés par les collectivités, avec l'appui de partenaires pour l'ingénierie ou le financement



Actions mobilisatrices : des actions immédiates ou événementielles, réalisables à court terme, associant citoyens, associations locales... Des actions qui permettent de lancer une dynamique, de communiquer.

Le Plan de Paysage est une démarche par nature transversale, qui fait émerger de nouvelles actions spécifiques, mais aussi qui vient appuyer, conforter ou influencer des actions déjà en cours sur le territoire (SCoT, PLUi, TVB, PAT, chartes forestières...).

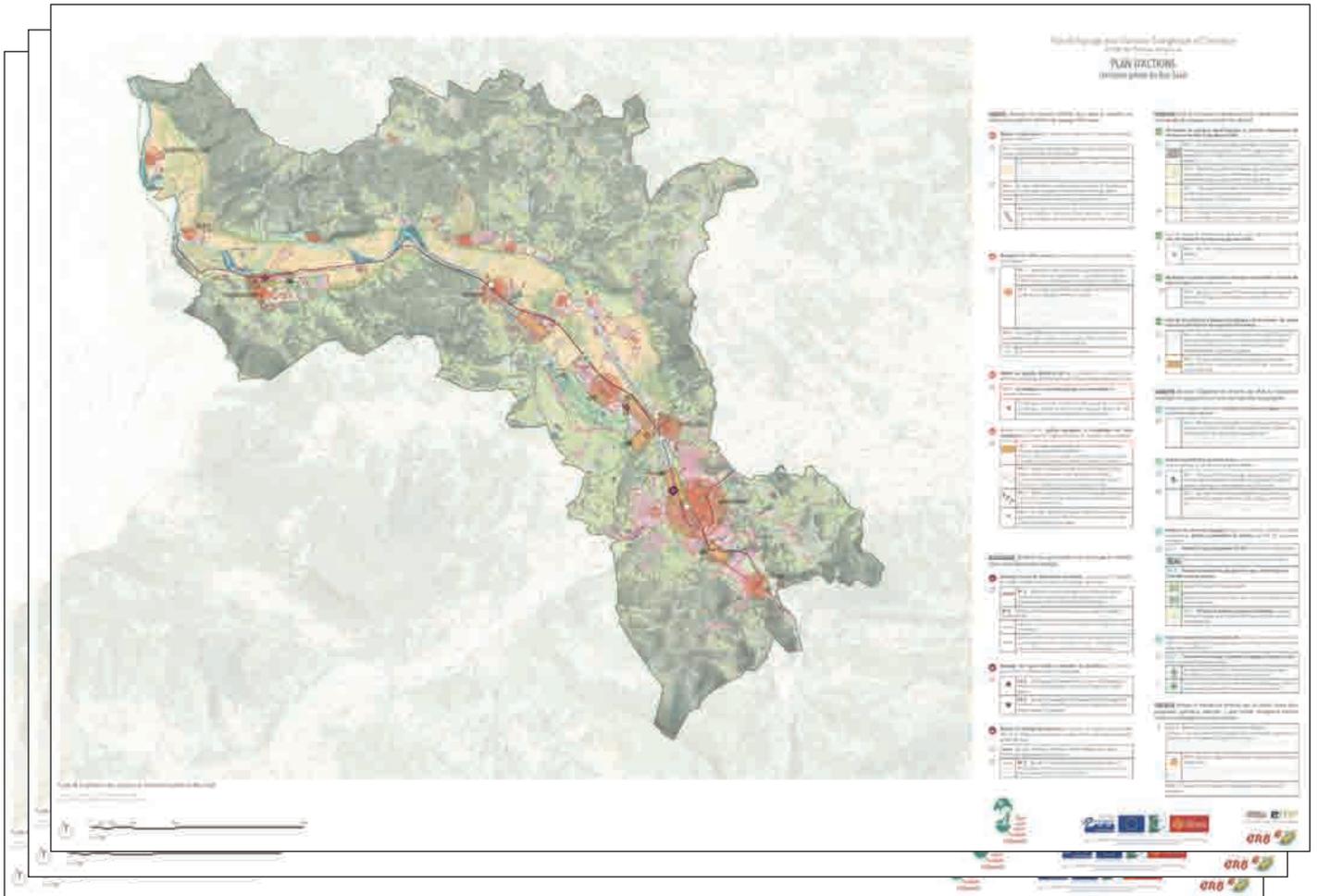
C'est également un processus qui se déploie dans le temps, comme une feuille de route évolutive. Le plan d'action affiche ainsi différents degrés de « maturité » des actions :

- **Des actions déjà engagées qui sont à poursuivre** (39 actions) car elles contribuent au maintien des paysages vivants du territoire et à la transition ;

- **Des actions nouvelles, qui sont d'ores et déjà programmées** (9 actions) ;

- **Des actions qui sont encore à consolider avec les différents partenaires** (52 actions)

Sur ces 52, 10 seront précisées dans le cadre du Plan de Paysage du Haut Vicdessos et 14 autres sont des sous-actions à consolider à mesure que les actions en tant que telles se mettent en place ou à l'issue d'une action préalable : par ex, à l'issue de l'élaboration de documents stratégiques en cours : SCOT, à l'issue d'étude des potentiels ENR par l'Atlas des ENR du Couserans, étude portée par le SDE pour les territoires sans PCAET...




 Action cartographiée à l'échelle des territoires-pilotes

Une carte de synthèse par territoire-pilote pour localiser et spatialiser les actions
 >> cf Annexes Vol 3 - Le Plan d'action

Sur ces 101 actions, le comité technique a identifié 10 actions « prioritaires » faisant l'objet d'une fiche-action rédigée.
 >> cf Vol. 4 - Les Fiches-actions



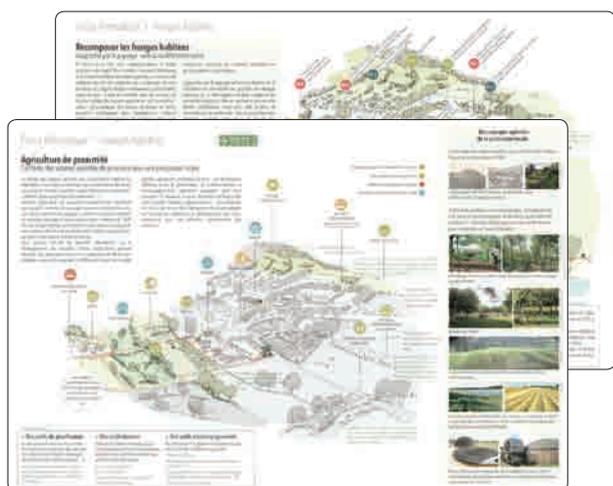
Les focus thématiques

Les focus sont des feuillets qui illustrent et spatialisent trois thématiques à enjeux sur lesquelles convergent plusieurs objectifs de qualité paysagère. Ils montrent comment les différentes actions du plan d'action sont amenées à se compléter entre elles, et comment le paysage devient un levier pour atteindre les objectifs de la transition énergétique et climatique.

➔ FOCUS thématique 1 FRANGES HABITÉES

Renforcer les qualités d'image, d'usage et de vie des franges habitées

- ➔ Sobriété énergétique
- ➔ OQP Habiter
- ➔ OQP Se déplacer
- ➔ OQP Produire



- Les franges habitées, des espaces stratégiques en termes d'image et de cadre de vie, mais aussi en termes de transition énergétique et climatique.
- Recomposer les franges. L'approche par le paysage : **vers la multifonctionnalité**
- **Agriculture de proximité** : Conforter des espaces agricoles de proximité pour une production locale
- **Requalifier les zones d'activités économiques existantes** : une démarche globale.

voir Fiches actions
Requalification ZAE
Opération pilote foncière

➔ FOCUS thématique 2 ÉNERGIE SOLAIRE ET PAYSAGES BÂTIS

Le paysage comme levier pour des projets énergétiques performants

- ➔ Énergies renouvelables
- ➔ OQP Produire
- ➔ OQP Habiter



- Projets photovoltaïques : des opportunités différentes suivant le dimensionnement
- **L'échelle du paysage** - Dans quel territoire va s'intégrer le projet ? Analyser la situation du site dans le grand paysage et comprendre ses caractéristiques.
- **L'échelle des ensembles bâtis** - Préserver la cohérence et même la renforcer permet d'affirmer une identité locale, riche de l'histoire des lieux.
- **L'échelle de l'architecture** - Les équipements solaires s'intègrent au bâti dans une logique de cohérence, en cherchant autant que possible à ne pas apparaître comme des éléments rapportés.

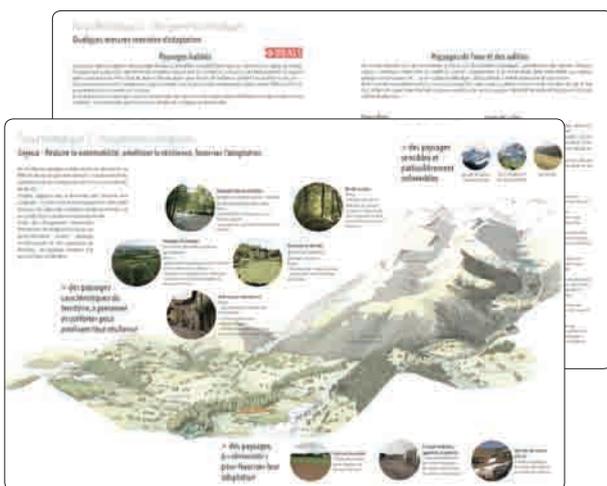
voir Fiches actions
Doctrine énergies renouvelables
Diagnostic kWh/Paysage

→ FOCUS thématique 3

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des paysages robustes pour s'adapter au climat de demain

- Climat
- OQP S'adapter
- OQP Produire
- OQP Habiter



- Favoriser l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique **en s'appuyant sur ses ressources naturelles et paysagères**
- Améliorer la résilience : **des paysages à conforter et des paysages à réinventer**
- **Quelques mesures concrètes d'adaptation** pour les paysages du Parc : paysages habités, paysages de l'eau et des vallées, paysages des piémonts, paysages des versants, paysages d'altitude.

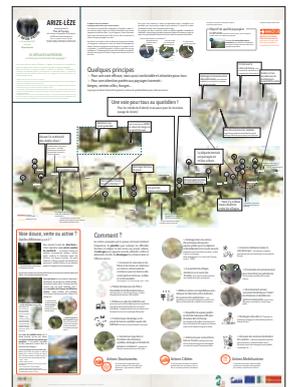
voir Fiches actions
Espaces publics adaptés au climat de demain

Les Ateliers d'action

Dans ce dernier atelier, les groupes de travail se sont penchés sur trois orientations des OQP pour préciser et concrétiser les actions à mettre à oeuvre. Les trois posters restituent et illustrent ces propositions d'action :

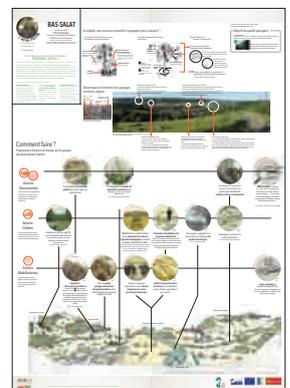
> **Se déplacer autrement**, un levier pour la valorisation des paysages ?

Dans l'Arize-Lèze, le groupe de travail a travaillé sur l'objectif *Se déplacer* : revitaliser les espaces publics pour favoriser les mobilités actives, à partir du projet de voie de mobilité douce reliant les villages de l'Arize-Lèze (inscrit au contrat bourg-centre).



> Pour s'adapter aux changements climatiques... **plantons « local » ?**

Dans le Bas-Salat, le groupe de travail a travaillé sur l'objectif *S'adapter* : *Maintenir et promouvoir la biodiversité locale comme facteur essentiel de la résilience des écosystèmes au changement climatique*, pour proposer des actions concrètes pour favoriser la flore locale.



> Comment **concilier patrimoine bâti et économie d'énergie ?**

Dans le Bas-Salat, la réflexion s'est portée sur la définition d'une plateforme publique de rénovation de l'habitat privé pour guider pas à pas les particuliers dans leurs travaux, et pour que performance énergétique de l'habitat rime avec valorisation du patrimoine.



Les fiches-actions

Les 10 premières actions du Plan de Paysage

Ces 10 actions ont été identifiées par le comité technique comme prioritaires et sont détaillées dans des fiches-actions. Pour chaque objectif de qualité paysagère, elles proposent des outils afin de faciliter la mise en oeuvre qualitative des objectifs des PCAET.

> Des actions d'accompagnement, qui mettent en place des outils mobilisables par les collectivités pour atteindre les objectifs de la transition



H3.1 Promouvoir les matériaux de construction durables issus de filières locales dans la commande publique

Quelques-unes des sous-actions :

SOUS-ACTION	SOUS-ACTION
Accompagnement de projets démonstrateurs en bois local	"Innover en pierre naturelle en formant par des chantiers pilotes"

Pour réduire l'importation de matériaux et donc l'empreinte carbone



P3.3 Définir une doctrine de développement maîtrisé des énergies renouvelables (notamment solaire et éolien) à l'échelle du PNR qui permette de maintenir les qualités et les ressources du territoire

Quelques-unes des sous-actions :

SOUS-ACTION	SOUS-ACTION
Accompagner l'émergence d'un projet coopératif et local de grappe photovoltaïque	Étude d'identification et caractérisation des surfaces potentielles pour l'installation du photovoltaïque

Pour aider les collectivités à mettre en oeuvre des projets énergétiques intégrés



H3.2 Accompagner la commande publique vers l'exemplarité des nouvelles constructions

Quelques-unes des sous-actions :

SOUS-ACTION	SOUS-ACTION
Guide "Commande publique : les bonnes questions à se poser pour un projet exemplaire"	Mobilisation des acteurs du territoire pour conseiller et accompagner les projets

Pour améliorer la sobriété énergétique des bâtiments publics



P4.2 Réaliser un diagnostic "kWh & Paysage" dans les communes volontaires pour développer les projets de production d'énergie solaire en toiture d'intérêt collectif

Quelques-unes des sous-actions :

SOUS-ACTION	SOUS-ACTION
Réaliser un premier diagnostic "kWh & Paysage" sur une commune volontaire	Animer une campagne de sensibilisation auprès de différents publics en faveur de l'intégration des panneaux solaires

Pour aider les porteurs de projet à mettre en oeuvre des projets photovoltaïques intégrés et efficaces



P2.2 Arize-Lèze : Réaliser une opération pilote d'animation foncière pour favoriser des installations agricoles diversifiées adaptées à la demande locale et conforter les paysages agricoles fragilisés

Quelques-unes des sous-actions :

SOUS-ACTION	SOUS-ACTION
Définition d'une stratégie d'intervention et boîte à outils pour favoriser l'installation de nouvelles exploitations	Accompagnement des collectivités pour la mise en place des outils adaptés à leurs situations

Pour soutenir une activité agricole locale et durable



A3.6 Concevoir et aménager des espaces publics adaptés au climat de demain

SOUS-ACTION

Accompagner les projets d'aménagement des collectivités du PNR

Pour mettre en pratique l'adaptation aux changements climatiques

> Des actions ciblées qui mobilisent les compétences d'aménagement des communautés de communes



D1.3 Arize-Lèze : Réaliser un **schéma vélo intercommunal** pour assurer la continuité des itinéraires cyclables le long de l'Arize et de la Lèze

→ Pour permettre le développement des mobilités actives et ainsi réduire l'empreinte carbone du territoire



H4.1 Encourager la **requalification des zones d'activités existantes** dans une approche globale et qualitative

→ Pour améliorer leur sobriété énergétique et leur empreinte environnementale, et pour une production énergétique intégrée

> Des actions d'animation qui poursuivent la dynamique du Plan de Paysage et l'inscrivent dans les projets de territoire



Pa1.1 Poursuivre l'animation du Plan de Paysage de la Transition Énergétique et Climatique



Pa2.3 Proposer des outils mobilisables par les collectivités pour **mieux prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et climatique dans leurs documents d'urbanisme**

→ Ces 10 actions ne sont qu'un début, de nombreuses autres actions seront par la suite consolidées et programmées avec les différents porteurs et partenaires.

Comme par exemple la plateforme de rénovation de l'habitat privé, l'aménagement des pôles multimodaux, l'approvisionnement local en bois de chauffe, la restauration des prairies permanentes, la mise en place d'un observatoire participatif Paysage&Carbone...

Consulter les documents complets :

Livret 1
Introduction
Diagnostic

Introduction

- 1.1 Portraits paysagers des territoires-pilotes
- 1.2 Habiter le territoire avant, avec et après le pétrole : dynamiques d'évolution des paysages.
- 1.3 La transition énergétique et climatique du PNR. Objectifs, potentiels et risques

> Cahiers détachables :
Livrets-outils
Énergie,
Carbone,
Climat



Livret 2
Stratégie

2.1 Synthèse graphique des enjeux.

2.2 Scénarios de transition paysagère

2.3 Démarche d'élaboration des objectifs de qualité paysagère

2.4 Les Objectifs de Qualité Paysagère

> Cahier détachable :

La Grille multicritère : un outil pour incarner l'interdépendance des enjeux



Livret 3
Plan d'action

3.1 Programme d'action : 101 actions pour les paysages de la transition

3.2 Cartographies à l'échelle des territoires-pilotes

3.3 Méthode de suivi

> Cahiers détachables:
Focus thématiques

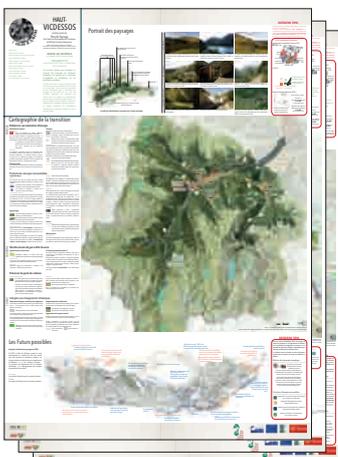


Livret 4
Fiches actions

- Construire en matériaux locaux
- Commande publique exemplaire
- Requalification des ZAE
- Schéma vélo
- Opération-pilote foncier agricole
- Doctrine de développement maîtrisé des énergies renouvelables
- Diagnostic photovoltaïque "Paysage /kWh"
- Espaces publics adaptés au climat de demain
- Animer le Plan de Paysage
- Des outils pour les collectivités

ANNEXES :

> Posters atelier 1



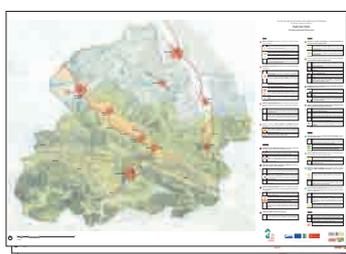
ANNEXES :

> Posters atelier 2



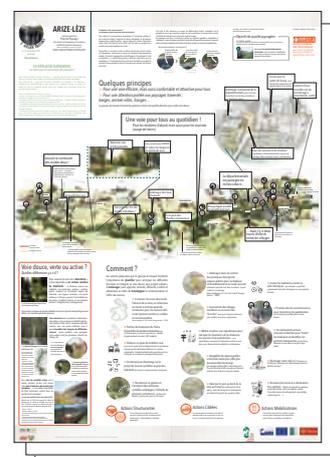
ANNEXES :

> Plans d'action



ANNEXES :

> Posters atelier 3



> Concertation Cartes postales
1919-2019-2049